



# SAINT-PIERRE-SUR-ERVE

## Bulletin municipal – janvier 2023



### L'édito

Après plus de deux années pendant lesquelles l'actualité a été dominée par le coronavirus Covid-19, nous espérons tous que 2022 soit rythmée par des notes plus positives. Hélas, ce fut encore une année agitée avec, sur le plan international, le conflit en Ukraine aux impacts géopolitiques et humains inquiétants. Plus localement, dans un tout autre domaine, le passage d'un aléa climatique inédit sur notre commune - l'averse de grêle du 20 mai - a marqué nos habitants au regard des dégâts conséquents que chacun a pu subir, plus particulièrement encore la profession agricole avec des cultures détruites à plus de 80 %.

Concernant les bâtiments communaux, comme vous avez pu le constater, les dégâts sont importants. Sont endommagées : les toitures de l'église, des arcades, du logement à côté du bistrot, du logement de l'école, etc. Elles seront à refaire en totalité, ainsi qu'une partie des vitraux et le cadran de l'église. À ce jour, l'ensemble des dégâts se chiffre à 126 700 euros. Afin de financer ces travaux, nous avons sollicité une subvention auprès de l'association des Petites Cités de Caractère et effectué une demande de DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) auprès de la préfecture. Nous avons espoir qu'une majeure partie de ces travaux seront effectués en 2023.

Autre note négative, notre RPI à quatre classes est confronté à la baisse démographique : nos effectifs ont sérieusement diminué et l'inspection académique nous a prévenus que l'une des quatre classes serait fermée à la rentrée 2023. Après une rencontre, elle propose la fermeture de l'école de Saint-Pierre. Cette proposition ne nous réjouit pas : nous avons une belle école mais, effectivement, nous sommes la commune qui fournit le moins d'effectifs. Si cette décision est définitivement retenue, il nous faudra rebondir afin de trouver des solutions qui répondent aux attentes des parents.

### Le sommaire

L'édito

P. 1-2

Vie locale

P. 3-18

Environnement

P. 19-21

Aménagement du territoire

P. 22-25

Économie

P. 26-30

Intercommunalité

P. 31-32

Communication

P. 33-35

Infos pratiques

P. 36-39

Note plus positive, il y a un peu plus d'un an, la municipalité décidait de changer le mode de chauffage du gîte : la chaudière gaz a été remplacée par de la géothermie. Après presque un an de fonctionnement, cela nous donne entière satisfaction avec de premiers calculs qui font état d'économies non négligeables. C'est pourquoi nous avons décidé d'investir à nouveau dans ce mode de chauffage pour les logements T2 et T4 place de l'église ; l'installation est prévue en septembre 2023.

La municipalité n'a pas attendu que l'on nous parle de sobriété énergétique pour trouver des pistes d'économies. Voici plus de deux ans que l'éclairage public est éteint de mai à septembre. De plus, cette année, nous avons décidé pour les mois d'hiver de ne rallumer qu'un tiers de notre éclairage public. Ces économies, ajoutées à celles des changements de mode de chauffage, nous permettront de dégager des marges supplémentaires pour financer nos investissements et aussi faire face à l'inflation des charges.

Une nouvelle fois, je tiens à saluer les travaux effectués par les bénévoles, tels que la clôture installée à Saint-Sylvain, l'entretien au gîte, l'abattage du saule pleureur à côté du lavoir, la pose des pierres chasse-roues en face la mairie, etc. Bravo et merci à tous !

Notre traditionnelle fête des lumières du 15 août a été encore cette année un réel succès : elle a même battu un record d'affluence, ceci grâce à la mobilisation de tous les bénévoles du comité des fêtes, de l'Association des parents d'élèves ainsi que de l'association du Moulin de Gô. Félicitations à tous !

Je profite de cet édit pour remercier les élus pour leur travail au sein du conseil municipal, mais également tout le personnel communal pour le dévouement et leur conscience professionnelle au service de la collectivité. Plus particulièrement, j'adresse mes encouragements à Anne pour cette fonction de secrétaire de mairie qu'elle exerce depuis le 1<sup>er</sup> juillet. Marie-Pascale a assuré cette fonction pendant près de 40 ans : bravo et merci à elle pour toutes ces années passées au service de la commune. Nous lui souhaitons une bonne retraite et la remercions pour le travail qu'elle assure encore aujourd'hui.

À l'aube de cette nouvelle année, je vous présente, au nom du conseil municipal, tous mes vœux de bonheur, de prospérité, de santé et de réussite pour cette nouvelle année 2023. Je souhaite qu'elle soit radieuse et gaie et que nous la vivions au plus près de nos valeurs fondamentales qui font de notre beau pays un espace de liberté.

**Christian Le Blanc, Maire**

## État civil 2022

### Décès

- Joseph Houdeline est décédé le 23 avril à Laval
- Denise Mottais est décédée le 11 juin à Saint-Pierre-sur-Erve

### Naissances

- Tiago Reumeau est né le 29 avril au Mans
- Albane Ménard est née le 2 juillet au Mans
- Maïlo Doléans est né le 23 juillet au Mans
- Alix Renou est né le 10 août à Laval

### Nouveaux habitants et résidents

Plusieurs nouveaux visages ont fait leur apparition dans notre commune !

Nous avons le plaisir d'accueillir :

- M. et Mme Brousseau au 8 rue de l'Erve

- M. Dominique Mottais au 1 rue des Tisserands
- Mme Duval au 3 chemin de la Cour d'Erve
- M. et Mme Remy à la métairie des Grands auvers

Merci à ceux qui nous ont adressé une présentation que nous vous invitons à découvrir dans la galerie de portraits de Pétriarviens ci-dessous.

## Portraits de Pétriarviens nouveaux .... ou anciens !

### Famille Brousseau



« Nous sommes Olga, Nicolas et notre petit Alexandre.

C'est grâce à Claire, ma sœur... et désormais voisine, que nous sommes tombés sous le charme de Saint-Pierre et de cette petite maison située au bord de l'Erve.

Quand l'occasion s'est présentée, nous l'avons saisie ! Après quelques travaux de rénovation, nous espérons passer le plus de temps possible sur place et profiter de l'atmosphère conviviale du village ! »

### Dominique Mottais

« Je suis né au Mans, le 29 décembre 1954. J'ai passé toute mon enfance entre cette ville et les villages de Saint-Pierre-sur-Erve et Saulges. À Saint-Pierre, c'était dans la maison de mes grands-parents maternels, là où ils tenaient le café-tabac-poste du village, aujourd'hui le bistrot et les logements. À Saulges, c'était le plus souvent possible dans la ferme nommée le Petit Valtrop de mon grand-père paternel, puis de mon oncle Maurice, frère de Marcel Mottais. Au village de Saint-Pierre, en montant le bourg, je découvrais les joies de la mécanique et de la mobylette « bleue » que ma tante Rolande - sœur de Denise- me laissait piloter jusqu'à la Clémentière, mais pas plus loin. Dans cette maison qui est aujourd'hui celle de Rolande et Roland Pannetier, je dégustais au cul de la barrique le cidre de mon oncle Alphonse qui était, il faut le dire, un peu « dur ». Son odeur est toujours présente à mon souvenir, un genre de madeleine de Proust.

Arrive l'adolescence, nous habitons à Lyon, puis en région parisienne. Durant cette période, je découvrais avec la passion du moment l'effervescence des engagements politiques. Nous étions dans la formidable période post-soixante-huitarde et je m'engageais dans les mouvements « maoïstes » puis, et plus durablement, dans une organisation très connue à ce moment : la ligue communiste révolutionnaire. Je garde un souvenir inoubliable et une empreinte définitive pour la quête d'un monde où la vie humaine serait plus importante que les profits de certains.



Puis la vie nous emmène là où il faut trouver un travail. Je suis rentré chez Renault comme mon père et j'ai travaillé à Paris comme commercial, puis comme responsable régional à Dijon. Trouvant que le statut de salarié n'était pas le plus confortable à mes yeux, j'ai repris en association une concession automobile Peugeot (sacrilège familial) à Auxerre dans l'Yonne. Cette entreprise sera vendue dans les années 2000 et j'ai eu à ce moment la stupidité d'acheter une Maison de la Presse, tabac, jeux dans une banlieue de Dijon. Stupidité, car cette activité était trop contraignante et surtout très chronophage. Depuis 2015, je suis en retraite mais ce mot ne me convient guère, je me suis lancé dans un travail de conseil en gestion d'amis dijonnais restaurateurs, activité que je continue aujourd'hui.

Voilà, vous savez presque tout. Je continue ce petit mot, un genre de CV pour être introduit dans ce magnifique village de Saint-Pierre-sur-Erve où je demeure maintenant pour vous faire part de ma joie de vivre dans la maison de mes parents et de retrouver ma sœur Isabelle et son mari Laurent, les années précédentes nous avaient éloignés par la force des choses. Ma vie s'articule maintenant ici, accompagné par mes enfants : François qui vit et travaille en région parisienne et mes deux filles, Éléonore et Capucine, qui font respectivement des études à Lyon et à Paris.

Merci à l'équipe de la mairie pour me permettre d'écrire ces lignes. Un petit nouveau qui aime vivre dans le bourg de Saint-Pierre et que j'appelle Saint-Pétersbourg. »

## *Portrait de Léon Huaumé, notre doyen !*

**Dimanche 13 novembre 2022, un homme porte fièrement le drapeau français et s'écrit « Mort pour la France ! », à l'énoncé de chacun des noms inscrits sur le monument aux morts de Saint-Pierre-sur-Erve. C'est Léon Huaumé, le dernier des anciens combattants de la commune et notre doyen. Né le 12 septembre 1932 à Martigné-sur-Mayenne, Léon vient de fêter ses 90 ans en famille. Nous l'avons rencontré, en compagnie de sa femme Marguerite Malet, et ils nous ont parlé du Saint-Pierre qu'ils ont connu.**

En décembre 1938, Léon Ferdinand Huaumé et Marie-Ernestine Housset, les parents de Léon Marcel, prennent la suite de la famille de Pierre Heurtebize et Germaine Plu, comme locataires de la ferme de la Lèverie de Saint-Pierre-sur-Erve. La famille Huaumé compte alors quatre enfants, trois filles Marie-Louise, Léone et Odette, et le petit Léon qui vient d'avoir six ans. Une quatrième fille, Colette viendra agrandir la famille en 1939. Quelques années plus tard, quand le propriétaire des terres meurt, sans héritier, il lègue ses biens à l'évêché de Laval en précisant que la ferme doit être proposée à la vente à ses occupants. Le père de Léon acquiert alors la Lèverie qui est encore dans la famille Huaumé aujourd'hui.

Léon évoque le moulin de Gô tenu par André et Lucienne Brault : « J'y ai ben m'né d'la farine ! De l'orge à moudre, pour les cochons. J'y ai été ben des fois. On montait les pochées en haut avec un palan. » Marguerite, née en 1939, se souvient quant à elle de Joël, le fils Brault, né en 1941 : « Il était dans mes âges. » Quand le Moulin de Gô a cessé de tourner, « Le père Hubert » a installé un moulin, actionné par un moteur électrique, dans le garage qui faisait face à l'église, à côté de l'actuel « Bistrot associatif ».

Le 6 août 1944 les troupes américaines libèrent Laval puis se dirigent vers Le Mans, qu'elles libéreront le 8 août. Marguerite se souvient : « Je me rappelle des avions. J'étais un peu livrée à moi-même. Ma mère devait garder le lit en raison de phlébites, après la naissance de ma sœur. Les Américains avaient installé leur cantonnement dans un petit champ entre Glatigné, notre ferme et la Lèverie des Huaumé. Ils m'ont offert mon premier morceau de chocolat, j'avais cinq ans. Ils venaient à la ferme, pour se ravitailler. Cela m'inquiétait un peu. J'avais peur qu'ils n'emmènent ma petite sœur. »

Léon, lui, a 12 ans : « Quand on faisait la moisson, on coupait le blé, au fur et à mesure on faisait des gerbes, qu'on mettait en tas, les paillés. On les passait ensuite dans la machine, la batteuse. J'étais en haut d'un de ces tas où je récupérais les gerbes. Les avions, ça tournait, ça retournait. Je n'étais pas rassuré. Il y a eu un combat aérien. Des bidons à essence ont été largués dans les champs. Longtemps on a retrouvé des carcasses. Des charpentiers qui travaillaient chez nous, à réparer des soues à cochons, se sont cachés dedans. Plusieurs bombes sont tombées sur la commune, heureusement sans exploser. Une, juste derrière la mairie, a été ramassée et désamorcée ainsi qu'une autre, sur la route de Vaiges. Une était tombée dans les prés, entre notre ferme et celle de Deux Fours sur la



commune de Saint-Jean-sur-Erve. Les Américains l'ont faite exploser. Des éclats, gros comme la main ont été projetés à près de 200 mètres. »

En décembre 1944, la mère de Léon meurt à l'âge de 42 ans.

La guerre finie, la célébration de l'Assemblée reprend. Elle se déroule au mois de février. À cette occasion il y a trois « bals » dans la commune, trois lieux où on danse. Dans la salle des Aubry, qui loue le commerce des Leduc, dans le haut du bourg, depuis 1934 et sur deux planchers mis en place par des musiciens ambulants, l'un monté sur la place de la forge et l'autre devant le café de l'église. Cela attire bien du monde, de tous les pays alentours. Il semble pourtant que les fermières tôt levées n'aient pas beaucoup l'occasion de s'y rendre, retenues par les tâches de la ferme, le soin de la basse-cour et des cochons.

Certains soirs et surtout le dimanche (après ou même pendant la messe ou les vêpres), les hommes jouent aux cartes, à la coinchée. La belote ne viendra que plus tard. Pendant les veillées certaines femmes jouent aussi aux cartes ou souvent discutent entre elles. Petit, le village compte malgré tout une poste, tenue par Eugénie Lambert, dans la maison juste au-dessus du café Aubry et même un coiffeur. Dans l'actuelle rue du Gué, Charles Marcadet, après avoir exercé comme journalier, tisserand, épicier et facteur, coiffe les hommes. Et les femmes ? « Je n'sais pas si elles se faisaient coiffer », dit Marguerite.

Marguerite va à l'école, chez Monsieur Chevallier. Le maître d'école est assez dur mais il faut dire que certains enfants sont difficiles. Marguerite se rappelle un fils Beaupied : « Quand on voyait que le maître d'école en avait après lui, dès le matin, on se disait qu'il valait mieux se tenir à carreau. » En 1953, Marguerite passe son certificat d'études primaires. Tous les élèves de son âge ne partent pas à Sainte-Suzanne avec le maître d'école. « Il n'emmenait que ceux qui allaient réussir. » dit en souriant Marguerite.

La même année Léon part au service militaire à Coëtquidan. Il se rappelle les camarades « *de la classe* », Julien Brunet de la ferme des Pins et Rémi Pellier de Toucheronde. Libéré en 1955, Léon est rappelé au bout de six mois et part en Algérie, dans le Djurdjura et à Palestro. À son retour son père, proche de la soixantaine, lui fait part de son souhait de se retirer et en octobre 1958 Léon épouse Marguerite Malet, sa voisine de Glatigné. Il a vingt-six ans, elle en a dix-neuf. Il n'y a plus de curé à Saint-Pierre depuis 1923. C'est le curé de Saulges qui les marie, le père Girard.

On ne va plus faire moudre son grain au village. La ferme s'est dotée de son propre moteur électrique de dix chevaux, utilisé pour actionner un moulin mais aussi la batteuse. Cependant, l'exploitation se fait encore à l'aide de cinq chevaux. Léon sourit : « Pas besoin de montre avec les chevaux. Quand il était midi, la jument de devant le savait et elle tournait difficilement au bout des rangs. Pour les ferrer nous allions chez Glassier, à la forge. »

En 1960, le jeune couple décide d'acheter un tracteur. Ce sera un Massey-Ferguson. « En ce temps-là, dit Marguerite, c'est nous qui allions chez le vendeur. Nous nous sommes déplacés à Laval. Aujourd'hui on vient nous solliciter à la maison. » Les chevaux sont vendus, sauf une, la jument de devant. Elle finira sa vie à la ferme, tellement marquée par son labeur qu'elle tournait autour de la mare, dans la cour de la ferme. Le tracteur sera entretenu par Alphonse Frétard, installé en haut du bourg.

On cultive du blé l'été, de l'orge au printemps, le maïs en grain ne viendra que plus tard. On fait aussi du chou à vache, qu'on coupe tous les deux ou trois jours, des betteraves pour nourrir les vaches et du maïs qu'on fauche pour les bêtes. « Les bêtes étaient belles. On en a eu jusqu'à deux cents. » On élève aussi des poules, des canards, des lapins et des cochons mais seulement pour la consommation familiale.

Marguerite ne va pas au lavoir communal. Il y a une source à la ferme et c'est là qu'elle fait sa lessive. Mais ce point d'eau n'est pas couvert comme le lavoir. Et puis on y est seule. Marguerite se souvient du lavoir de Chammes, où habitait sa grand-mère. Tellement grand, dans son souvenir, que cinq ou six femmes pouvaient y laver en même temps, et y discuter... Et il y a du monde à nourrir et du linge à laver puisque huit enfants vont naître de 1959 à 1978.

Vers 2000, le couple laisse la ferme aux fils et déménage dans leur maison, sur la route des grottes. C'est une maison qui, comme sa voisine, a été construite dans les années 1980, par des « citadins » en vue d'y passer des congés. Mais Léon est toujours attaché à sa ferme. Vous le rencontrerez souvent au volant d'un tracteur, sillonnant les routes et les chemins de Saint-Pierre.

Pour finir je laisse la parole à Marguerite, philosophe, qui s'exclame « On a eu une vie difficile mais... on n'en est pas morts ! », tout en ayant un regret : « Ma mère est morte depuis dix ans maintenant ; mais parfois je me dis encore *je ne me souviens plus de cela, il faudrait que je demande à Maman.* »

## Départ à la retraite de notre secrétaire de mairie

**Le 23 septembre, nous étions très nombreux, réunis dans la salle communale, pour fêter le départ en retraite de Marie-Pascale Gasnier qui a été notre secrétaire de mairie pendant 39 années.**

Au cours de cette période, elle a travaillé avec sept conseils municipaux et quatre maires : Maurice Le Blanc de 1983 à 1995, Marcel Mottais de 1995 à 2014, François Delatouche de 2014 à 2020 et enfin Christian Le Blanc depuis 2020.

Comme l'a rappelé Christian Le Blanc, « La secrétaire de mairie est la principale collaboratrice du maire. Ses fonctions sont multiples. Elles vont de la gestion du personnel, la comptabilité, la préparation du budget communal, la rédaction des arrêtés et des délibérations, des actes d'état civil en passant par l'établissement des dossiers de demande d'urbanisme ». Et la liste est loin d'être exhaustive.



Il a tenu à souligner que « plus la commune est petite, plus le rôle de la secrétaire de mairie est important » et que « tout comme lui, chacun de ses prédécesseurs n'avait eu qu'à se féliciter de la rigueur, de la disponibilité et des connaissances professionnelles de Marie-Pascale. »

La qualifiant de « mémoire vivante de la commune », il a rappelé comment, avec « diplomatie et patience » elle « savait accueillir les habitants qui venaient exposer un problème, chercher une information, faire valoir un droit ou parfois se plaindre. » Enfin, il a souligné ses compétences, son bon sens et l'investissement dont elle a su faire preuve, devenant un élément indispensable à la réussite des projets que les conseils successifs ont mis en place.

Pour conclure, Christian Le Blanc a présenté la nouvelle secrétaire de mairie, Anne Baudry, qui a pris ses fonctions, aux côtés de

Marie-Pascale depuis juillet 2022, et à qui nous souhaitons pleine réussite.

Plusieurs cadeaux ont enfin été offerts à la nouvelle retraitée, parmi lesquels un survol en ULM du village, avant que la communauté pétriarvienne se réunisse autour d'un sympathique et animé verre de l'amitié.



## La page de l'école

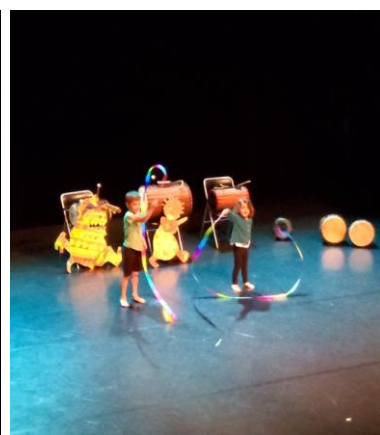


Comme tous les ans, nous avons fait appel à Arnaud Montfort, photographe de Nantes, pour notre traditionnelle photo de classe. Nous avons travaillé en classe, élections présidentielles obligent, sur les symboles de la République française. Les élèves ont eux-mêmes choisi le thème de la photo et ont réfléchi en groupes à la mise en scène. Encore une belle réussite !

À la rentrée 2022, notre effectif est de 14 élèves : 4 PS2, 7 MS, 2 GS et 1 CP.

### Projet *La fabrique à culture* : fin

En juin 2022, nous avons présenté au Conservatoire d'Évron, devant une salle comble, l'aboutissement de notre projet qui aura duré trois ans. Les quatre classes du RPI ont mis en scène, avec l'aide d'intervenants, Violaine Barrère et Florence Hardy, un conte africain intitulé *Rafara*. Les élèves ont beaucoup appris, se sont bien investis : ils ont été acteurs et ont tous très bien tenu leurs rôles. Une belle aventure dont ils se souviendront tous longtemps !



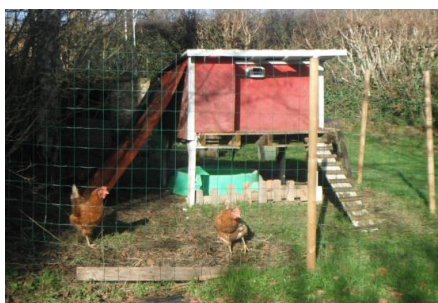
### *Le hasard dans les arts visuels*

Nous avons répondu présents à un projet proposé par l'inspection académique. Durant six semaines, les élèves ont fait l'expérience du hasard. Ils ont produit cinq œuvres collectives auxquelles ils ont donné à chacune un titre. Pour citer la conseillère pédagogique à qui je les ai envoyées : « Extraordinairement riche d'expression ! Le geste se libère, les couleurs et les formes parlent ! Un vrai cheminement de pensée pour parvenir à cela... ». Ce travail sera exposé en ligne sur le site de l'inspection académique et au château des Arcis à Meslay-du-Maine pendant quinze jours en mai 2023.



### Le poulailler de l'école

Avec Julia Wolter, la cantinière, nous avons souhaité remettre en place un poulailler dans le jardin de l'école. Julia - un grand bravo et merci à elle - a construit un enclos où nous avons installé un beau poulailler offert par Jean-Marc Landes. Il accueille trois jolies poules (offertes par M et Mme Decke), que les enfants ont appelées Blanche-Neige, Friandise et Mario. Les restes de nourriture sont mis dans le composteur et les poules peuvent aller s'y servir à loisir. Elles sont très en forme puisqu'elles nous donnent de bons œufs. Les élèves ont déjà tous ramené huit œufs chacun dans leur maison.



Un petit défi s'est naturellement mis en place – les parents envoient une photo à l'école de la recette qu'ils ont réalisée avec les œufs – Je vais éditer un petit livret regroupant toutes ces recettes en fin d'année... Fin mars 2023, nous ferons naître dans la classe, dans une couveuse électrique, des petits poussins. Je l'ai déjà fait il y a quelques années, des élèves m'en parlent encore !

### La vie autrefois

Les élèves de GS/CP ont découvert, à partir de vieilles cartes postales et d'un film de l'INA que je vous encourage à aller consulter à l'adresse suivante : [info.ina.fr/share/hubspotvideo/53791053061](http://info.ina.fr/share/hubspotvideo/53791053061), la vie du village autrefois : ils sont allés laver leur serviette de table au lavoir, ils ont écrit à la plume, ils se sont promenés dans le village avec d'anciennes photos et devaient retrouver les endroits qu'ils ont ensuite comparés avec des photos d'aujourd'hui, ils ont joué à des jeux d'autrefois (marelle, osselets, les billes...) et ont appris de vieilles chansons (*La mère Michel*, *Il pleut bergère*, *Scions du bois...*). Cela leur a beaucoup plu.



## La page de l'Association des parents d'élèves de l'ERVE



L'Association des parents d'élèves (APE) regroupe des parents bénévoles au sein des quatre communes du RPI (Chémeré-le-Roi, Saulges, Saint-Pierre-sur-Erve et Thorigné-en-Charnie). Tout au long de l'année elle organise diverses actions et festivités afin de récolter des fonds qui permettent de financer les projets des enseignants.

Elle aide les enfants à découvrir, à apprendre, à sortir de la classe et à voir l'école autrement et elle permet aux familles de se rencontrer, de s'entraider et donner vie aux communes du RPI.

### Ses actions :

En 2021-2022, l'APE a financé à hauteur de 6 654,30 € les projets des enseignants et a clôturé son exercice avec un solde positif de 587,49 €. Ce bilan positif montre le dynamisme de l'association et l'adhésion des parents aux différentes actions et fêtes. L'APE a aidé au financement d'une classe transplantée à la montagne, elle a pris en charge le transport et les frais d'entrée liés aux sorties pédagogiques et culturelles. Elle aide les enseignants à concrétiser leurs projets et permet aux familles d'avoir une participation financière réduite, voire nulle pour certaines sorties.

### Le bilan de l'année écoulée

Voici les différentes actions menées durant l'année, avec notamment le retour de la Fête à Gars Jules.

- Vente de saucissons en octobre 2021
- Vente de sapins et tartiflette en novembre 2021
- Vente de viennoiseries en janvier 2022
- Vente de légumes, pâtes et farine en mars 2022
- Vente de viennoiseries en mai 2022
- Fête à Gars Jules à Saulges le 3 juillet 2022
- Fête de la Marabille à Thorigné-en-Charnie le 7 août 2022
- Fête des Peintres à Saint-Pierre-sur-Erve le 15 août 2022

### Les actions et fêtes à venir

Différentes ventes et festivités auront lieu durant cette nouvelle année scolaire.

- **Une vente de gâteaux Saint-Michel** en octobre 2022.
- **Une vente de sapins de Noël**, de décorations et de chocolats Réauté en novembre 2022. Ces derniers seront remis aux familles le vendredi 2 décembre à Saulges.
- **La fête de Noël** aura lieu le 16 décembre 2022 à la Salle des fêtes de Chémeré-le-Roi avec la traditionnelle boum des enfants en compagnie du Père Noël !
- **La fête à Gars Jules** se tiendra à Saulges le 25 juin 2023. Cette fête de fin d'année permettra aux élèves de présenter un spectacle devant leurs familles. Un repas convivial et des animations seront proposés tout au long de la journée afin que petits et grands passent une belle journée.
- **La fête de la Marabille** le dimanche 6 août 2023 à Thorigné-en-Charnie.
- **La Journée des Peintres** à Saint-Pierre-sur-Erve le mardi 15 août 2023.

### Le nouveau bureau

- Co-présidents : Christa Blanco, Grégory Breton, Amélie Vincent
- Co-secrétaires : Manon Darthevel, Élise Leclerc, Lucie Peltier
- Trésorière : Amélie Vincent

## Pour joindre l'APE

Une question ? Des idées ? L'envie de nous rejoindre ?

N'hésitez pas à nous contacter par mail à l'adresse suivante : [apedelerve@gmail.com](mailto:apedelerve@gmail.com)



## Carte scolaire

Le Regroupement Pédagogique Intercommunal des Écoles Regroupées de la Vallée de l'Erve (RPI de l'ERVE) permet à quatre petits villages de conserver une école. Chéméré-le-Roi, Saint-Pierre-sur-Erve, Saulges et Thorigné-en-Charnie accueillent chacun une classe : maternelle-CP à Chéméré-le-Roi et à Saint-Pierre-sur-Erve, CE à Saulges et CM à Thorigné-en-Charnie, avec deux cars qui permettent la liaison.

Le RPI est menacé d'une fermeture de classe depuis de nombreuses années déjà, en raison d'un effectif déclinant. Le couperet va tomber en ce début d'année civile : une classe sera fermée pour la rentrée de septembre 2023.

Cette fermeture de classe n'est pas sans conséquence pour les quatre villages puisqu'elle implique la fermeture d'une des quatre écoles.

Depuis la rentrée, les élus, décisionnaires du lieu de fermeture, cherchent la moins pire des solutions qui, de toutes façons, ne pourra convenir à tous. Les parents d'élèves ont été sondés, les services de la DSDEN (Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale) ont été consultés. Une décision sera prise très rapidement pour permettre une organisation optimale pour septembre 2023. Elle doit être pertinente pour garder l'attractivité des écoles et permettre de conserver un RPI sur notre territoire.

Plusieurs critères peuvent entrer en jeu pour le lieu de fermeture : nombre d'élèves résidant par commune, qualité des locaux, géographie... Saint-Pierre-sur-Erve a beau avoir un site scolaire de grande qualité (une grande classe, une cour ombragée, un jardin, une cantine et sa cantinière, du personnel de qualité...), nous sommes le village qui fournit le moins d'enfants. Il y a donc de grandes chances que notre école, construite en 1912 suite aux lois Ferry, ferme.

Le cas échéant, Saint-Pierre-sur-Erve resterait dans le RPI. Le car passerait toujours matin et soir et nous tâcherions de conserver la garderie afin de faciliter la vie des familles. Un projet de MAM (Maison d'assistantes maternelles) serait alors à l'étude puisque notre territoire en général, et notre village en particulier, manquent de nourrices. Cette solution, ajoutée au maintien de la garderie, permettrait de préserver des emplois dans la commune, de faciliter la vie des jeunes parents et de continuer à entendre les enfants : qu'on les entende crier, rire, chanter, se disputer, s'encourager, ricaner, se rouler dans l'herbe, se faire mal et recommencer !

## Zoom sur la cantine qui fait chanter les papilles des petits !

**L'école de Saint-Pierre-sur-Erve ne se limite pas à l'enseignement ! Elle propose également aux parents des services de garderie et cantine pour la prise en charge des enfants tout au long de la journée. En charge de la restauration depuis début 2021, Julia Wolter nous fait découvrir les coulisses d'une cantine où il fait bon manger !**



**Bonjour Julia ! Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?**

Je ne suis pas cuisinière de formation, même si j'ai déjà eu plusieurs fois l'occasion de travailler dans le milieu de la restauration. C'est un peu par hasard que notre maire m'a offert ma chance. J'aime les enfants, et faire la cuisine pour eux, à mes yeux, c'est un poste idéal.

**Comment s'organise votre travail ?**

Je prévois les repas sur trois semaines ; c'est une durée intermédiaire qui permet de garder un bon aperçu du stock de produits, de préparer en amont les listes de

courses mais aussi de pouvoir improviser des repas en cas de problème (panne de gaz ou coupure d'électricité).

### Comment s'organise l'approvisionnement ?

Tous les produits viennent du Super U d'Evron, où je fais mes courses toutes les deux semaines (ça fait des gros chariots). Dans la limite du budget annuel qui m'est alloué, je choisis en priorité des produits frais, locaux ou français, idéalement biologiques et respectueux des producteurs.

### Peut-on sensibiliser les enfants à ouvrir leurs papilles et à manger de tout ?

Aux initiatives ponctuelles de type « journées bio » et « semaines du goût », je préfère la proposition régulière de plats « exotiques », en alternance avec des recettes plus traditionnelles que les enfants connaissent déjà. Ainsi, ils goûtent petit à petit à de nouvelles saveurs, sans trop de pression.

Cette approche confirme qu'il est possible d'adapter les recettes aux palais plus sensibles des enfants. Des exemples de découvertes qu'ils ont pu faire depuis l'année dernière ? Différents currys venus d'Inde, Thaïlande ou encore du Japon, divers couscous et tajines marocains, du chili con carne mexicain, des eintopfs allemands, du riz cantonnais, des samossas... Ici, les enfants s'entendent régulièrement dire « On a le droit de ne pas aimer, mais il faut goûter. » Et ça fonctionne.

### En restauration collective, comment faire la part belle aux légumes ?

Il n'est pas évident de proposer des repas 100% végétariens. Parmi les enfants, il y en a qui n'aiment que les légumes, et d'autres qui ne mangeraient que de la viande s'ils le pouvaient. Sans compter, dans un contexte écologique et financier compliqué, la difficulté de remplacer complètement les protéines animales par des protéines végétales (steak de soja, fèves, spiruline...). L'approche la plus convaincante consiste à choisir des recettes combinant la viande (ou le poisson) avec des légumes et féculents, sous forme hachée ou mixée (lasagnes, tajine...). Elles permettent de faire manger un peu de tout à tout le monde. Pour une quinzaine de maternelles, ça revient à une consommation de viande oscillant entre 700 g et 1,2 kg par repas en fonction des recettes.



### Quelles sont vos actions pour limiter le gaspillage alimentaire et les déchets ?

Un calcul des portions et la prise en compte des goûts de chacun (possible grâce au petit nombre d'élèves), permet de faire en sorte que chaque enfant mange à sa faim tout en réduisant au maximum le gaspillage alimentaire. Une fois le tri effectué (déchets recyclables & le compostage), la quantité d'ordures ménagères sortant de la cantine représente moins de 1,5 kg par semaine de 4 jours pour 14 enfants.

### Un dernier mot ?

Comme beaucoup, j'ai mangé à la cantine toute ma scolarité. Je sais qu'il s'agit parfois du seul « vrai » repas de la journée. Etant maintenant aujourd'hui dans la position de préparer ce repas, j'essaye d'apporter un soin particulier au fait qu'il soit équilibré et nutritif, tout en restant gustatif !

## La page du Comité des fêtes

**Le comité des fêtes est ravi : toutes les animations prévues en 2022 ont pu avoir lieu, et même plus encore !**

### Mars : Fête du Printemps

Samedi 19, la délicieuse et talentueuse Leonor Stirman est venue interpréter le répertoire de Barbara. Magnifique concert poétique et envoûtant.

### Avril : Crêpes et musique ancienne

Vendredi 8, les Pétriarviens ont partagé leurs crêpes, leurs bolées et leur bonne humeur.



Samedi 30, l'Ensemble Il Ballo a interprété *Si la renaissance m'était contée* dans l'église après une balade menée par le Pays d'Art et d'Histoire. Puis le soir, après avoir dégusté les émincés de Sylvie & copines, Patrice Tonnelier et Julien Mellier, professeurs au conservatoire des Coëvrons, ont chauffé la scène ouverte du Bistrot jusqu'à des heures indues.



### Mai : Plantes sauvages et Bistrot

Samedi 7, inauguration des ardoises : Marie Girard nous a promenés dans les rues de Saint-Pierre pour redécouvrir la richesse de nos murs : plus de deux cents espèces de plantes y demeurent, pour notre plus grand plaisir. Jean-Yves Bardoul, poète musicien lunaire, a présenté sa partition verdoyante par un spectacle loufoque de haute volée : attention, il revient le 15 avril 2023 !!!



Samedi 25 : Ouf, le Bistrot ouvre enfin ses portes ! Et c'est parti pour une soirée de notes, de bonheurs et de tournées partagés !

Le Bistrot est resté ouvert jusqu'à fin septembre. Il a fait office d'accueil touristique tout l'été pour les badauds toujours aussi nombreux et assoiffés !



## Juin : Main'Erve Trail à Saulges et alentours

Samedi 18 & dimanche 19 : En collaboration avec les sympathiques comités des fêtes de Saulges et Chémeré, le Jogging Meslay Athlétisme a organisé son *Main'Erve Trail*. Après la victoire de notre brasseur local en 2019, du Covid en 2020 et 2021, c'est la canicule qui a gagné en 2022 : la course du samedi après-midi a été déplacée au lendemain matin. Moins de participants que prévu mais on a tout de même fait la fête à l'Oratoire de Saulges avec le duo folk *Dock West*. Et le lendemain, aux aurores, 169 participants ont bravé les dénivelés bucoliques.



Samedi 25 juin : Récital de guitare classique dans l'église avec Zacharrie Lunaud, élève du conservatoire des Coëvrons, qui devait présenter un concert de fin de cycle. Il avait à l'occasion invité de nombreux musiciens.

## Juillet : Apéropéra et In Situ VII à Saint-Pierre-sur-Rêve



Vendredi 1er juillet : Comme chaque année, la terrasse du bistrot a accueilli les curieux d'opéra : Julien Ostini est venu présenter *Faust*, mis en scène à Linière durant l'été.

Samedi 2 juillet : Vernissage d'*In Situ VII* à Saint-Pierre-sur-Rêve : du 2 juillet au 18 septembre. Encore une belle exposition, avec trente-trois artistes dont six

Pétriariens (Clara, Odette, Françoise, Stefko, Estéban et Nolwenn) et l'école bien entendu. L'art sous de nombreuses formes (peinture, sculpture, installation, photos, land art...) s'est installé tout l'été dans la cité. De plus en plus de visiteurs arpentent notre musée à ciel ouvert et se régalaient de découvrir les œuvres d'art mêlées aux beautés du village.



## Août : Fêtes des lumières et journée des peintres

Dimanche 15 août : Soleil, joie et mines non masquées ont illuminé la journée, lumières divines ont éclairci la nuit ! Saint-Pierre est la Petite Cité de Caractère qui a accueilli le plus grand nombre de peintres (trente adultes et quinze enfants). Et notre artiste local, Stephen, a remporté le prix du public à Saint-Pierre et lors de l'exposition des peintres primés à Lassay.

La foule était dense, l'ambiance et la météo au beau fixe, la musique magique (un grand merci à Stefko et son tracteur), et les bistrotiers plus que débordés ! Autant de bougies que de baladins cette année ?

Les bénévoles ont été chaudement remerciés le 5 novembre par un couscous cuisiné par Tayeb.



Pour le 15 août 2023, en raison du nombre croissant de visiteurs, nous avons besoin de bras. Faites-vous connaître auprès de nos services (à la pompe) si vous souhaitez participer à l'organisation de la fête.



## Septembre : Rencontre Musicale en Coëvrons



Samedi 10 septembre : Soirée musicale avec scène ouverte sur la terrasse puis l'ensemble Caravage a présenté son traditionnel concert en l'église de Saint-Pierre : Piazzola, Béla Bartók...

Samedi 17 septembre : Fête du four et finissage de l'exposition *In Situ VII* à Saint-Pierre-sur-Rève

Adrien et Émilie ont à nouveau chauffé le four communal, Christophe Marchand et son quintet a chauffé la terrasse. Puis les Pétriarviens et les artistes d'*In Situ* ont partagé leurs plats et leurs flacons sous le regard bienveillant de Marcel, bien entendu.



## Octobre : Chorale et musique locale



Samedi 8 octobre : *Una Voce*, ensemble vocal lavallois mayennement connu : 17 choristes sont venus interpréter de l'international : Gershwin, Bach, Porter, de Sermisy...

Samedi 29 octobre : *Duo d'Aviau*, duo vocal internationalement connu, est venu interpréter du local : boire et chanter, chanter et boire, et faire danser !

Notre équipe s'est enrichie cette année de plusieurs membres, dont Dominique Mottais et Bertrand Rameaux qui nous proposent de nouvelles choses :

**Les balades de Bertrand** : Un dimanche par mois, Bertrand nous promène dans les rues et sentiers pétriarviens pour

une petite balade botanique pré- ou postprandiale, riche de digressions littéraires et d'un vocabulaire fleuri.

Dimanche 5 février 2023, balade ornithologique avec Bertrand et Antoine Le Floch. Départ à 9 heures !



**Les causeries de Dominique** : Cinq thèmes seront à l'honneur pour une conférence au Bistrot. Le métier d'agriculteur a été évoqué vendredi 9 décembre. En 2023, nous débattons sur le thème de l'eau, les élections, la décroissance et autres bonnes idées...

## Animations 2023

Le calendrier 2023 commence par l'assemblée générale samedi 28 janvier 2023, à 10 heures, au Bistrot, puis est à découvrir en quatrième de couverture de ce bulletin.



## La page des Amis du Moulin de Gô

En 2022, le Moulin de Gô a accueilli plus de 2 000 visiteurs lors des différentes journées d'ouverture



### 2022 : une année anniversaire

L'association a fêté ses 10 ans le 11 juin 2022. À l'occasion de cette manifestation très réussie, une médaille a été décernée à l'Association par la Fédération Française des Associations de Sauvegarde des Moulins.

### Le 10 décembre 2022 a eu lieu la 3<sup>e</sup> édition de Noël du Moulin

À cette occasion, la manifestation a changé de lieu au profit de la salle communale du village. À 19 heures, dégustation d'huîtres avec possibilité d'emporter, dégustation de truite fumée, sans oublier le vin rouge chaud.

### Travaux prévus fin 2022/2023

- rénovation en cours de la pièce du meunier,
- remise en état des deux passerelles,
- rénovation de la pièce à l'étage.



### Calendriers des portes ouvertes 2023

#### À noter dans votre agenda !

- 20 et 21 mai : Journées Européennes des Moulins et du Patrimoine Meulier
- 3 juin : Soirée *Guinguette* (places limitées)
- 24 et 25 juin : Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins
- 15 août : Journée *Les peintres dans la rue*
- 16 et 17 septembre : Journées Européennes du Patrimoine
- 9 décembre : Noël du Moulin (4<sup>e</sup> édition)

Cuisson du pain à l'occasion des portes ouvertes.

**Pour ne rater aucune actualité et pour louer le site, pour des événements familiaux, dans un cadre exceptionnel : [www.moulindego.com](http://www.moulindego.com)**



## Le patchwork a ses adeptes

### Une première exposition à la médiathèque de Vaiges

L'association du patchwork de Saint-Pierre-sur-Erve a pour la première fois, en novembre 2022, exposé certaines de ses œuvres réalisées les années passées à la médiathèque de Vaiges.

La présidente Danielle Pateau-Coupeau et les treize membres s'activent déjà à tailler, tracer et coudre pour un nouveau projet 2023 qui mesurera 1,50 x 1 mètre.

Le secret de longévité de ce groupe ? Le petit goûter qui clôt ces vendredis après-midi dans une ambiance bienveillante dans la salle communale mise à disposition par la commune.

#### Vaiges

#### Une animation patchwork à la médiathèque



Les créatrices de patchwork de Saint-Pierre-sur-Erve sont venues vendredi soir montrer leur savoir dans ce domaine. L'idée consiste à mettre en avant, au sein de la médiathèque, les activités artisanales, voire artistiques, que font les habitants du secteur, en exposant leurs créations, et organisant des temps d'animation.

( PHOTO : OUEST-FRANCE )

## La sculpture *La fraternité* : un hommage à Marcel et Denise

### Mottais

Dans le sillage de l'inauguration de l'espace Marcel Mottais, le 11 décembre 2021, une statue a discrètement pris place, dans ce lieu nouvellement baptisé en l'honneur de l'un de nos anciens maires. La parole à sa créatrice, **Françoise Marchand**.

« Que représente cette sculpture ? Marcel et Denise ? Oui, sûrement... mais bien plus encore... Marcel et chacun des Pétriarviens que vous êtes, que nous sommes... Parce que Marcel était très attaché à « son » village... Et, Marcel aimait sincèrement les gens, « tous les gens »... Spontanément, il allait vers les nouveaux arrivants et donnait tout simplement de son temps... Il se préoccupait aussi du travail, de la santé de tous et de chacun en particulier... Il ne supportait pas les conflits et faisait tout pour les déjouer... En bref, il souhaitait « l'harmonie », « la paix », « la tranquillité » dans ce Saint-Pierre tant aimé. Mais pourquoi je vous propose cette sculpture dans l'espace Marcel Mottais ? Eh bien pour moi, elle représente « l'Amour »... avec un grand « A », mais aussi « l'Accueil ». Et puis « le plaisir de vivre ensemble » ... et plus simplement : « La Fraternité ». Est-ce que ce ne sont pas les valeurs que Marcel nous a laissées ? Celles qui tiennent au cœur de tous les Pétriarviens que vous êtes, non, que nous sommes... Alors, si vous me faites l'honneur de l'accepter, elle aura trouvé sa place, pour mon plus grand bonheur à moi. »

Merci Françoise d'avoir traduit, via cette sculpture, l'image laissée par Marcel et Denise, et de l'avoir installée dans l'espace Marcel Mottais, que l'on pourrait aussi baptiser *Place de la Fraternité*...



## La caravane des « Vieux tracteurs » a fait escale à Saint-Pierre

Le dimanche 9 octobre, des amoureux des tracteurs anciens se sont réunis à Saulges et à 10 heures du matin ils ont pris le départ d'un circuit champêtre de plus de quarante kilomètres. À midi, ils s'arrêtèrent sur la place de l'église de Saint-Pierre-sur-Erve. Nous avons alors pu admirer une dizaine de vénérables véhicules, âgés de cinquante à soixante-trois ans, et échanger avec leurs conducteurs passionnés.

En ce dimanche d'automne, des tracteurs Kanz, Renault, Deutz, Massey-Ferguson ou John Deere-Lanz ont donc fait halte dans notre village. Les conducteurs ne se sont pas fait prier pour nous raconter quelques anecdotes :

« Avant de démarrer le Deutz, le fermier devait lancer, à l'aide d'une manivelle actionnée dans le sens des aiguilles d'une montre, un volant d'inertie de près de deux cents kilos. Parfois, la force d'inertie faisait repartir le volant en arrière mais alors la marche avant et la marche arrière étaient inversées. Pas très pratique pour labourer un champ ! »

« Dans les réservoirs nécessaires au fonctionnement du moteur de certains autres, il y avait de l'huile qui figeait quand il faisait trop froid. Il fallait alors la réchauffer à l'aide de braseros, sinon le tracteur ne pouvait pas démarrer. »

Pour permettre aux mécaniques de se reposer, un barbecue a été servi près des arcades de l'espace Marcel Mottais, réunissant les conducteurs et leurs accompagnateurs. Après une visite pédestre du village, les caravaniers ont repris leur route vers 15 h 30, en direction de Saint-Jean-sur-Erve, pour arriver à nouveau à Saulges en fin d'après-midi, au terme d'un périple accompli à un train de sénateur, à vingt kilomètres heure.



## *Renouvellement de la labellisation de notre gîte communal*

**Début 2022 a eu lieu une visite pour la labellisation de notre gîte communal en tant que Gîte de France. En amont, pour mettre toutes les chances de notre côté, nous avons organisé un chantier participatif pour un nettoyage et une révision en profondeur. À l'issue de cette visite, le comité Gîte de France a acté le renouvellement de nos trois épis.**

La dernière labellisation du gîte datait de 2013. La perspective de cette visite de renouvellement a été l'occasion de faire le point sur le fonctionnement de notre activité et la qualité de notre prestation, selon les critères d'évaluation des grilles nationales. Elle nous a également permis de nous informer sur les nouveautés et les pratiques de location.

Merci à tous ceux qui ont permis le renouvellement du label grâce à leur implication :

- À Adrien et Émilie Tellier, Florence Adet, Virginie Riquin, Franck Péan, Sylvie Ferrand, Guy Richard, Virginie et Antoine Josset, Françoise et Jean-Claude Portier et Cendrine Fagnot pour leurs coups de mains, de chiffons, d'aspirateur, de peinture, d'éponges, de taille... et autres tâches réalisées en ce 19 février 2022 ;
- À Florence Mauvieux et Rolande Pannetier pour la réfection des assises des fauteuils du salon.



## Espaces verts : conseils avisés pour un entretien respectueux

Paysagiste et arboriste grimpeur, voilà le métier d'Adrien Tellier. Alors, naturellement, pour les questions inhérentes aux espaces verts, le conseil municipal sollicite son œil professionnel. Nous vous invitons à prendre connaissance des sujets d'actualité tout en partageant avec vous des conseils avisés susceptibles de vous profiter.

### Entretien des espaces verts

Comment les entretenir en faisant preuve de bon sens ?

- En favorisant et développant le fauchage tardif pour préserver la biodiversité
- En privilégiant les vivaces moins gourmandes en eau et en oubliant les grands massifs ornés de plantes annuelles qui demandent beaucoup d'arrosages
- En choisissant des essences à planter parmi les moins gourmandes en eau, résistantes à la sécheresse...
- Enfin, en étant locavore et en achetant chez un pépiniériste local comme Rodolphe Huault, pépiniériste installé à Saint-Jean-sur-Èrve, qui saura vous conseiller.

### Le fleurissement

Initialement prévue en 2021, la visite du jury régional Villes et Villages fleuris a d'abord été reportée pour cause de contexte sanitaire. Puis, en 2022, c'est l'orage de grêle qui a obligé à remettre cette visite, après avoir endommagé fortement les plantations du village, empêchant de montrer les espaces fleuris sous leur meilleur jour. En prévision de cette visite à présent attendue en 2023, Adrien - référent du label Villes et Villages fleuris -, organisera en début d'année une visite du village avec des habitants souhaitant participer à l'amélioration des espaces fleuris.

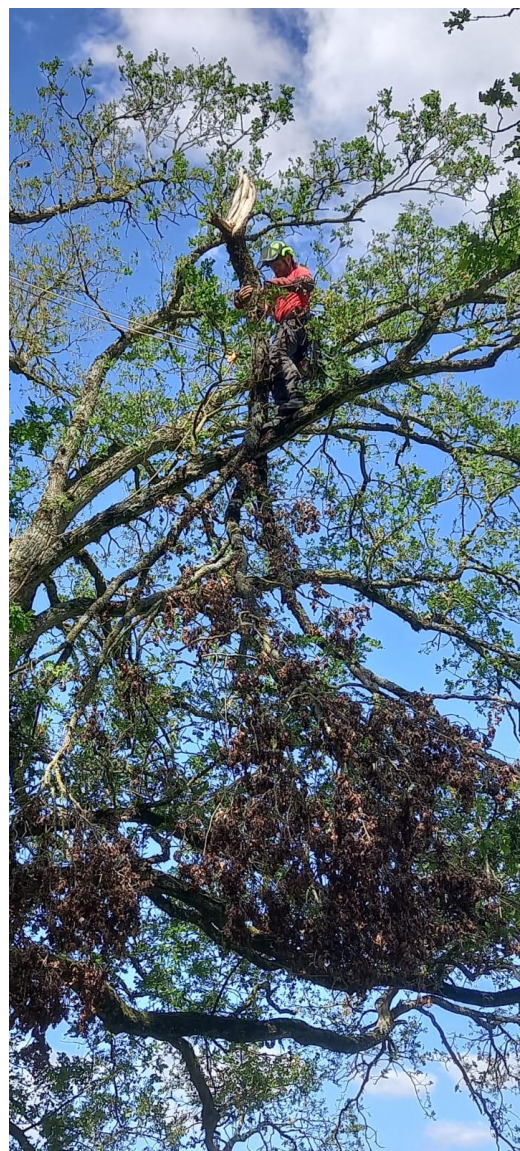
Le jury viendra pour évaluer les six critères suivants :

- la démarche globale de valorisation communale par le végétal et le fleurissement
- les actions d'animation et de promotion de cette démarche auprès de la population des touristes et des acteurs pouvant être concernés
- la présentation du patrimoine végétal et du fleurissement
- les modes de gestion mis en place pour entretenir ce patrimoine en respectant les ressources naturelles de la biodiversité
- les actions complémentaires mises en œuvre pour favoriser la qualité des espaces publics (mobilier, voirie, façades, enseignes, propreté...)
- la cohérence des aménagements paysagers et de leur gestion selon les différents lieux de la commune

Tout un dossier à monter pour préparer la venue du jury et maintenir notre fleur... voire en obtenir une seconde ?

### Le saule pleureur

Après consultation, le verdict est tombé : notre beau saule pleureur est mort, nous devons replanter un arbre. Pour éviter tout danger, il a été abattu le 11 novembre. En attendant une autre plantation, une transition en douceur s'est opérée en créant une œuvre éphémère : le *Lance-Pierre-sur-Rêve*.



## Réflexion sur l'entretien du cimetière sans produits phytosanitaires

La loi Labbé interdisant l'usage de produits phytosanitaires dans les espaces verts publics a évolué. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022, celle-ci s'applique aux propriétés privées, aux lieux fréquentés par le public et aux lieux à usage collectif. Le cimetière en fait partie. L'entretien d'un cimetière sans pesticides nécessite plus de main-d'œuvre, ce qui peut s'avérer plus coûteux. Pour remplacer les pesticides, les communes qui entretiennent un cimetière sans phytosanitaires ont recours au désherbage alternatif, sans pesticide. Il peut être thermique, mécanique ou manuel. D'autres alternatives pour la gestion et l'entretien du cimetière sont à étudier, parmi lesquelles les jachères fleuries spécifiques au cimetière, les plantations de gazon à base de fétuques, etc. Un point essentiel dans la réussite du projet pour un cimetière végétalisé est avant tout la bonne volonté de la commune ainsi qu'une prise de conscience de chacun.

Comment chacun peut-il participer à cette évolution tout en conservant un cimetière bien entretenu ?

- En désherbant une petite partie à chaque visite
- En participant aux chantiers participatifs une à deux fois par an

À noter que le projet d'un jardin des souvenirs fait toujours partie des sujets d'actualité du conseil municipal.

## Le saule de la liberté

**En entrant dans Saint-Pierre-sur-Erve par la route de Saulges en cet hiver 2022-2023 vous avez sans doute remarqué un drôle de lance-pierre planté au bord de la rivière. C'est le vestige d'un saule trentenaire sous lequel les promeneurs avaient pris l'habitude de contempler le pont médiéval. Témoin privilégiée de l'histoire de cet arbre emblématique, Jocelyne Denais nous en livre le récit.**

Au cours des années 1790, puis en 1848, des arbres de la liberté furent plantés dans toute la France, marque d'attachement aux valeurs de la république. Pour commémorer le bicentenaire de la Révolution française, le 21 mars 1989, premier jour du printemps, François Mitterrand plantait un chêne à Saint-Gaudens, dans la Vienne. À cette occasion le président de la république rappelait que *« la liberté, comme la nature, n'est pas un don du ciel, [qu']elle est le fruit d'efforts et de luttas incessantes »* et il évoquait *« la place de l'homme dans la nature, dont il doit avoir un souci constant, ainsi que la place fondamentale de l'instruction publique. »*

En cette année 1989, marquée, faut-il le rappeler, par la chute du mur de Berlin, Saint-Pierre-sur-Erve plantait, lui aussi, son arbre de la liberté. C'était un scion de saule pleureur, *« pas plus gros qu'un pouce »*, avait l'habitude de dire ma mère, et c'est mon père, grand pêcheur devant l'éternel, installé depuis 1981 dans le village, qui l'installait près du lavoir. Pour ce descendant de paysans mayennais, petit-fils de facteur rural et fils de cheminot, c'était un acte symbolique fort.

Il eut la joie de le voir grandir jusqu'en décembre 2000 et nous, ses enfants et petits-enfants, nous ne manquions jamais de nous rendre sous son ombre lors de nos séjours dans le village. Associé au pont médiéval et au lavoir, il était devenu un élément incontournable du paysage pétriarvien. Malheureusement, au printemps 2022, nous avons attendu en vain sa renaissance et, en novembre, il a fallu se résigner à l'abattre. La liberté a plus que jamais besoin d'être célébrée et défendue. Un autre arbre sera planté au même endroit et la souche de l'ancien sera confiée à un artiste pour y réaliser une œuvre d'art.



## Bâtiments communaux : réalisations et projets

### Retour sur le chauffage du gîte Le Presbytère

Les travaux d'installation de la géothermie, commencés le 21 octobre 2021 avec les forages, ont été terminés le 24 décembre 2021. La réception des travaux a eu lieu le 3 mars 2022. Ce chauffage par géothermie de type sonde verticale nous permet d'offrir un meilleur confort à nos locataires. Cet investissement permet une gestion plus simple (fin de la contrainte d'approvisionnement), respectueuse de l'environnement ainsi qu'une réduction de la consommation énergétique.



### Projets pour les salles communales et logements place de l'église

En 2023, les logements locatifs T2 et T4 situés place de l'église bénéficieront d'un nouveau mode de chauffage. Le système de chauffage retenu est identique à celui du gîte, à savoir un chauffage par géothermie de type sonde verticale.

Le chantier a été confié à la Société OG THERMIE de Meslay-du-Maine. Il

débutera à la rentrée 2023. Le montant des travaux s'élève à 40 449 euros.



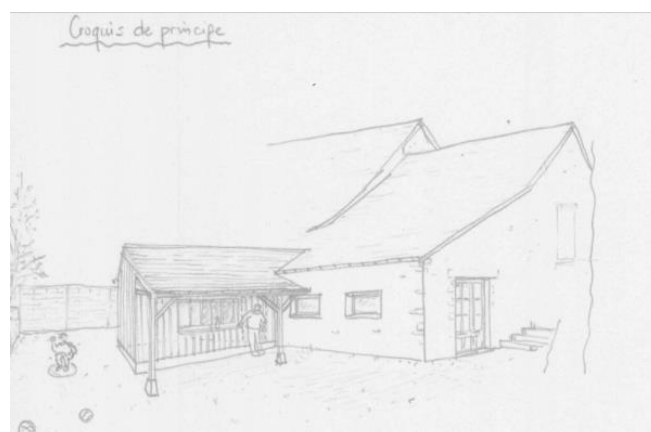
Financement :

- DSIL/Dotation rénovation thermique : 10 466 €
- ADEME : 16 000 €
- Autofinancement : 13 983 €

Ce chauffage par géothermie nécessitant une chaufferie pour accueillir l'ensemble des équipements, il a été décidé d'utiliser le volume de l'actuelle cuisine pour cette implantation.

Jugée petite et peu ergonomique, elle sera avantageusement remplacée par une nouvelle cuisine construite en extension sur l'arrière du bâtiment.

Ce projet d'agrandissement sera cadré courant 2023, sur la base du croquis d'intention suivant.



## Restauration des bâtiments communaux et de l'église

Le 20 mai 2022, une tempête accompagnée d'une grêle d'une ampleur sans précédent s'est abattue sur de nombreuses communes du sud du département. Aucune alerte météo ne laissait pressentir des intempéries d'une telle violence.

Notre village a payé un lourd tribut, dont les traces sont encore visibles aujourd'hui : arbres arrachés, voitures grêlées, vitrages brisés, voirie abîmée, toitures perforées puis rapidement bâchées pour parer à l'urgence de la mise en sécurité des biens et des personnes... La liste des dommages en attente de restauration est longue, tant pour les particuliers que pour notre municipalité. Comme ses consœurs durement touchées, notre commune a sollicité la préfecture pour une reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, laquelle n'a malheureusement pas été retenue.



En dépit de cette décision, le conseil municipal s'est saisi de la situation pour redonner au village son visage d'avant, au prix de travaux d'une ampleur conséquente pour le budget de notre commune de 143 habitants.

Ces opérations s'articulent en trois axes :

- **restauration des toitures des bâtiments communaux (logements et salles)**, pour permettre de reprendre une utilisation normale de ces lieux ;
- **restauration des édifices patrimoniaux (église, arcades et four banal)** qui donnent à notre commune sa valeur touristique de plus en plus reconnue, depuis son intégration dans le label Petite Cité de Caractère en 2006 ;
- **restauration des installations électriques sur la voirie** communale pour assurer la sécurité et le confort des usagers.

### Plan de financement

Ci-dessous le montant des dépenses par poste pour les travaux de restauration :

- édifices patrimoniaux : 92 505 € HT ;
- bâtiments communaux : 25 257 HT ;
- installations électriques sur la voirie : 3 471 € HT.

**Soit un total général de 121 233 € HT.**

Pour financer ces restaurations, notre commune a effectué des demandes de subventions auprès de :

- l'état dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) ;
- la région dans le cadre de l'association des Petites Cités de Caractère (PCC).

Le solde fera l'objet d'un auto-financement. Les premiers chantiers devraient débuter au printemps, et s'échelonner jusqu'en 2024.

### Retour sur le jour J

Cet article ne saurait être complet sans un mot pour saluer l'exceptionnelle solidarité dont les habitants ont su faire preuve les uns vis-à-vis des autres, que ce soit pour s'enquérir des éventuels dégâts ou pour prêter main-forte pour retirer des branchages, évacuer l'eau entrée d'une maison... Merci à tous pour ce bel état d'esprit !

## Pose de chasse-roues rue des Tisserands

En fin d'année, un bâtiment situé à l'angle de la place de la Forge et de la rue des Tisserands a fait l'objet d'un aménagement urbain atypique.

Auparavant, ce bâtiment avait été heurté à plusieurs reprises par des véhicules au cours des dernières années, entraînant des dommages importants sur la toiture. Les conducteurs en cause ne se faisant pas connaître, et à défaut de mesures de protection efficaces, le bâtiment ne pouvait être durablement réparé.

### Proposition

En réponse à cette problématique, la municipalité, en concertation avec l'architecte conseil des Petites Cités de Caractère, a proposé la pose de pierres « chasse-roues » aux angles du bâtiment, pour inviter les véhicules à utiliser toute la largeur de la chaussée. Cette proposition a été transmise aux services départementaux qui ont accordé une permission de voirie pour réaliser ces aménagements sur cette route départementale.



### Les bénéfices

- qualité de l'intégration dans le patrimoine bâti du bourg classé en zone SPR (Site Patrimonial Remarquable) ;
- conforme aux valeurs de la charte des Petites Cités de Caractère à laquelle la commune adhère (réduction à minima de la signalétique urbaine) ;
- mobilier urbain qui a fait la preuve de son efficacité depuis l'antiquité ;
- cohérence avec d'autres intégrations du village.

Cette belle intégration a été possible grâce à Christian Le Blanc et Jean-Claude Portier qui ont supervisé ce projet et qui en ont assuré la réalisation. Merci à eux !

### Ailleurs dans le bourg

D'autres projets d'aménagement sont également à l'étude, pour inviter les véhicules à ralentir aux endroits sensibles, tels que le haut de la rue des Tisserands.

## Missions de l'architecte conseil des Petites Cités de Caractère

**L'association des Petites Cités de Caractère en Mayenne met gracieusement à disposition l'expertise d'un architecte du patrimoine dont la mission est de conseiller les particuliers dans leurs projets. Il les accompagne en prenant en compte toutes ses composantes : leurs attentes, leur budget et le respect de la réglementation.**

En revanche, l'architecte conseil des Petites Cités de Caractère n'intervient pas dans le cycle d'approbation des travaux qui passe par trois instances : la mairie, le service d'urbanisme et l'Architecte des Bâtiments de France. Voire, en secteurs très protégés, par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Bretagne (DREAL).

### Se faire accompagner par l'architecte conseil

Entreprendre des travaux en secteur protégé peut sembler particulièrement contraignant, d'où le service proposé. Comment se passe l'accompagnement ? Nous vous proposons de le découvrir en prenant connaissance, en détail, de la fiche conseil remise à l'issue d'une consultation.

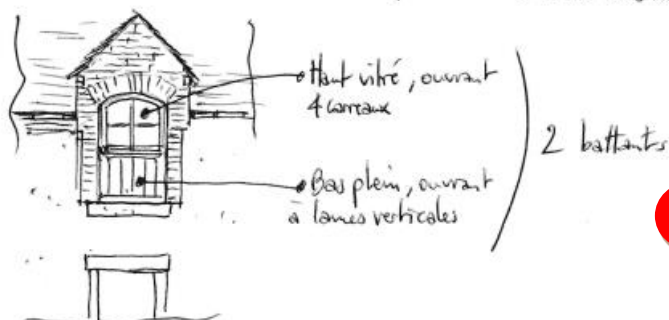


1

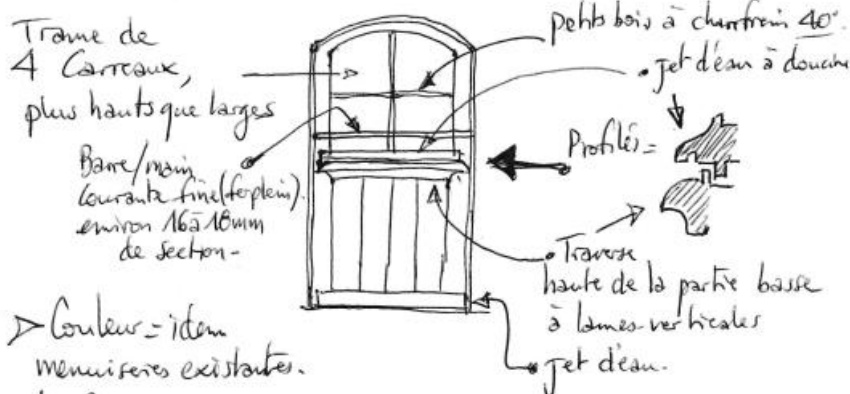
Commune: Saint-Pierre-sur-Èrve - 53270  
 Demandeur: M<sup>me</sup> M<sup>me</sup> BADISS  
 Adresse des travaux: 3 rue de l'Èrve  
 Date: 29 mars 2022

## CONSEIL ARCHITECTURAL

► Porte / Fenêtre bois dans lucarne.  
 + 2 fenêtres de toit 55x78 cm côté jardin -  
 en remplacement châssis existants.



2



► Couleur = idem  
 menuiseries existantes.  
 ↳ Rouge.

Démarche = Déclaration préalable  
 ↳ Mairie.

3

Petites Cités de Caractère des Pays de la Loire  
 2 rue Mélusine - 85240 Foussais-Payré  
 www.petitescitesdecaractere.com

L'Architecte conseil :

L. GOTTIN

Chaque consultation fait l'objet d'une fiche conseil.

En voici un aperçu.

- 1 -

- Nom du demandeur
- Adresse
- Date de la consultation

- 2 -

- Descriptif du projet
- Croquis de principe
- Aspects techniques

- 3 -

Étapes suivantes (par exemple) :

- Dépôt d'une déclaration d'urbanisme
- Se revoir pour faire le point sur les devis

La fiche conseil est à joindre à vos déclarations d'urbanisme. Elle facilite la compréhension de votre projet et son acceptation par l'Architecte des Bâtiments de France.

## Agenda 2023

L'architecte conseil des Petites Cités de Caractère propose des permanences dans la commune, un mardi après-midi par mois entre 15 h 45 et 17 h 45. Il suffit de prendre rendez-vous à la mairie.

| Janv. | Fév. | Avril | Mai | Juin | Juill. | Sept. | Oct. | Nov. | Déc. |
|-------|------|-------|-----|------|--------|-------|------|------|------|
| 17    | 21   | 4     | 2   | 6    | 11     | 12    | 10   | 14   | 12   |

L'Architecte des Bâtiments de France (ABF) du département, M. David Foucambert, peut également vous apporter son aide. Vous pouvez contacter l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP) de la Mayenne au 02 53 54 54 45 ou par mail : [udap53@culture.gouv.fr](mailto:udap53@culture.gouv.fr)

## L'année 2022 en chiffres

### Demandes déposées dans l'année :

- Certificats d'urbanisme : 11
- Déclarations préalables : 13
- Permis de construire : 1
- Permis de démolir : 0

### Liens utiles en amont de vos travaux :

- Pour connaître le zonage des parcelles de votre commune, rendez-vous sur le site de Géoportail : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>
- Concernant les sites inscrits, classés, monuments historiques..., vous pouvez également vous connecter sur : <http://atlas.patrimoines.culture.fr/>

## Vous souhaitez réaliser des travaux de rénovation ?

Par le passé, les communes du réseau des Petites Cités de Caractère ont pu bénéficier de l'aide financière de la Région des Pays de la Loire dans le cadre du programme Centres Anciens Protégés. Cette aide, à destination des particuliers, concernera à nouveau dix cités sur la période 2023-2024, parmi lesquelles notre commune.

### Travaux éligibles

Restauration des façades visibles ou non, toitures et murs de clôture des immeubles situés à l'intérieur des périmètres des centres sélectionnés, validés par la région et accessibles au moins ponctuellement, à l'exclusion des travaux de simple entretien.

Le périmètre de restauration sera défini début 2023, en concertation avec l'architecte du patrimoine chargé de l'opération par l'association. Les subventions régionales porteront exclusivement sur ce secteur. La présence de l'architecte du patrimoine sera renforcée sur la période 2023-2024 de façon à apporter aux particuliers toute l'aide requise pour la réalisation de leur projet (cadrage, étude des devis, aide au montage du dossier de subvention...).

### Engagements des propriétaires

En contrepartie de l'aide reçue, les propriétaires s'engagent à :

- ne pas céder la propriété avant un délai de neuf ans après l'attribution de la subvention de la région ;
- ne pas utiliser du PVC ou tout autre matériau non compatible avec l'approche patrimoniale reconnue par l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine (maintien ou pose).

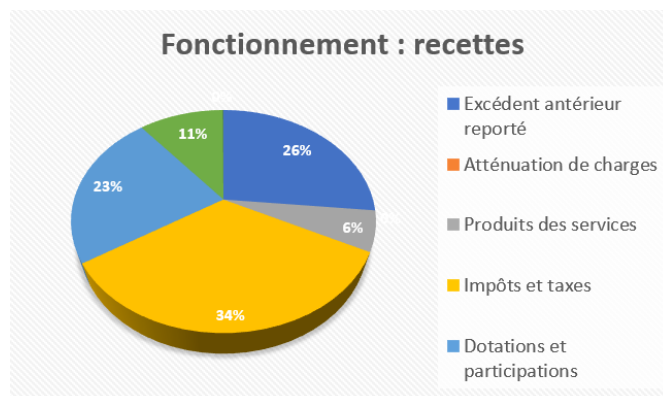
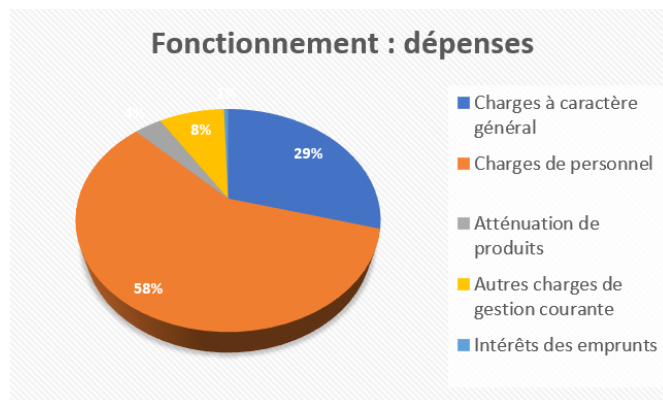


## Compte administratif 2021

Ci-dessous la présentation du compte administratif de la commune pour l'année 2021.

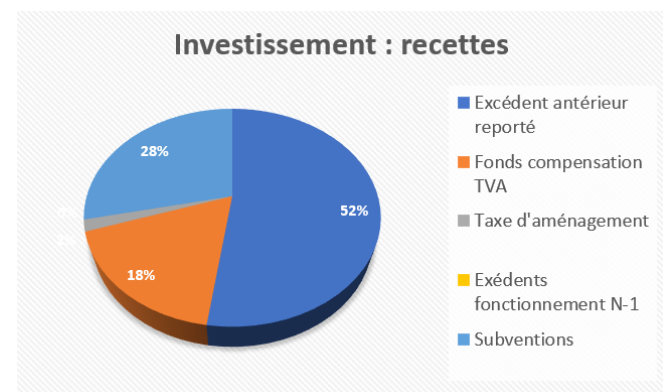
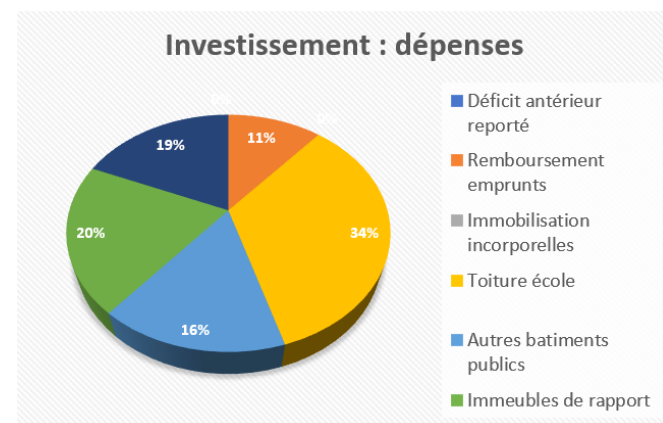
### Dépenses et recettes de fonctionnement

| FONCTIONNEMENT                     | en €                  | en %              |
|------------------------------------|-----------------------|-------------------|
| <b><u>Dépenses</u></b>             | <b><u>141 753</u></b> | <b><u>100</u></b> |
| Charges à caractère général        | 41 547                | 29                |
| Charges de personnel               | 82 611                | 58                |
| Atténuation de produits            | 4 981                 | 4                 |
| Autres charges de gestion courante | 11 880                | 8                 |
| Intérêts des emprunts              | 734                   | 1                 |
| <b><u>Recettes</u></b>             | <b><u>237 004</u></b> | <b><u>100</u></b> |
| Excédent antérieur reporté         | 63 009                | 27                |
| Atténuation de charges             | 0                     | 0                 |
| Produits des services              | 13 783                | 6                 |
| Impôts et taxes                    | 79 696                | 34                |
| Dotations et participations        | 54 700                | 23                |
| Autres produits courants           | 25 706                | 11                |
| Produits exceptionnels             | 110                   | 0                 |
| <b>RÉSULTAT FONCTIONNEMENT</b>     | <b>95 251</b>         |                   |



### Dépenses et recettes d'investissement

| INVESTISSEMENT                 | en €                 | en %              |
|--------------------------------|----------------------|-------------------|
| <b><u>Dépenses</u></b>         | <b><u>59 676</u></b> | <b><u>100</u></b> |
| Déficit antérieur reporté      | 0                    | 0                 |
| Remboursement emprunts         | 6 728                | 11                |
| Immobilisations incorporelles  | 0                    | 0                 |
| Toiture école                  | 20 312               | 34                |
| Autres bâtiments publics       | 9 402                | 16                |
| Immeubles de rapport           | 12 150               | 20                |
| Autres immobilisations         | 11 084               | 19                |
| <b><u>Recettes</u></b>         | <b><u>34 233</u></b> | <b><u>48</u></b>  |
| Excédent antérieur reporté     | 17 893               | 52                |
| Fonds compensation TVA         | 6 020                | 18                |
| Taxe d'aménagement             | 91                   | 2                 |
| Excédents fonctionnement N-1   | 0                    | 0                 |
| Subventions                    | 9 729                | 28                |
| <b>RÉSULTAT INVESTISSEMENT</b> | <b>- 25 443</b>      |                   |



|                         |               |
|-------------------------|---------------|
| RÉSULTAT FONCTIONNEMENT | 95 251        |
| RÉSULTAT INVESTISSEMENT | - 25 443      |
| <b>RÉSULTAT CUMULE</b>  | <b>69 808</b> |

## Où en sont nos trois porteurs de projets locaux ?

L'an passé, au sein de ce même bulletin, vous avez pu découvrir trois porteurs de projets implantés au cœur de notre territoire. Un an plus tard, nous vous proposons de découvrir l'avancement de leurs projets.

Pierrick Renou, éleveur de chèvres dans la vallée de l'Erve

« Les chevrettes grandissent en plein air depuis le début d'année, elles ont bon appétit et profitent de l'herbe et des broussailles - qui ne manquent pas. Elles passent l'hiver à Saulges sur le plateau de la Cité et reviendront au printemps auprès du site des grottes.

Mon installation se poursuit doucement... je m'adapte aux obstacles économiques et aux opportunités offertes, c'est un long chemin. Encore un peu de patience avant les premiers fromages...

Et merci aux nombreuses personnes qui prennent des nouvelles et qui proposent des coups de main, c'est encourageant d'être entouré ! »



Bryan et Beth Williams : maçonnerie, légumes et fleurs au moulin de Hardray

« Une année réussie pour notre petite entreprise, légèrement entravée par les difficultés météorologiques de cette année ! Nous espérons avoir plus de produits disponibles pour vous, en 2023, et proposer une plus grande gamme de fleurs.

Bryan a été sollicité par les Pétriarviens pour divers travaux : le mur chez les Marchand avec Wilfried, l'enduit de façade chez Claire et Pierrick Renou, et un muret (en cours) chez Éric et Chloé Bourges.

Nous serons heureux également de vous proposer des prestations pour vos espaces verts tels que la tonte de l'herbe, le désherbage, etc. Alors, n'hésitez pas, si vous avez des projets de travaux de maçonnerie, vous pouvez nous contacter par courriel à : [williamsnbryan3@gmail.com](mailto:williamsnbryan3@gmail.com). »

## Entreprises pétriariennes



**L'éveilleuse**  
Micro-brasserie

La Moineterie  
53270 Saint Pierre Sur Erve  
contact@brasserieleveilleuse.fr  
06 73 06 76 84  
Bières disponibles au Bistrot



ANNE BAUDRY



**RÉFLEXOLOGUE**

06 86 45 38 50

3 Place de la Forge - 53270 St-Pierre-sur-Erve  
contact@annebaudry.fr

ACCOMPAGNEMENT SUR :

- Douleurs
- Fatigue et baisse de tonus
- Blocages émotionnels
- Surpoids et troubles digestifs
- Dépendance au tabac
- Allergies et intolérances

SUR RENDEZ-VOUS

LAVAL — SAINT-PIERRE-SUR-ERVE

**Jean-Philippe GREARD**

Couverture, charpente,  
ossature bois, isolation  
extérieure

Tél. : 06 63 79 90 45



Pain • Brioches • Gâteaux biologiques



Cuit au feu de bois

**Le Fournil du Cadre**

Laurent et Yukari Gourdin  
1 Place de l'église  
53270 Saint Pierre-sur-Erve  
Tél. + Fax : 02 43 90 28 91  
laurent.gourdin@wanadoo.fr



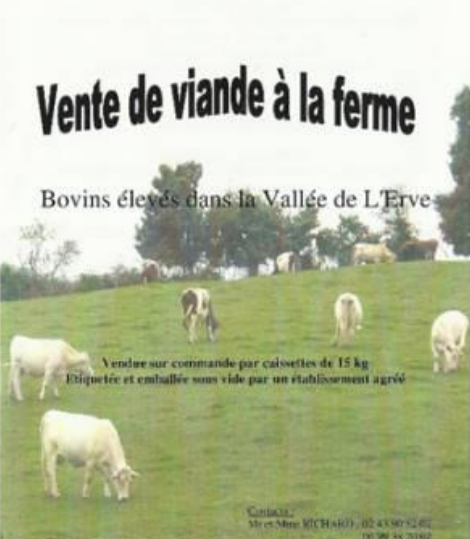
### Horaires du fournil

Lundi  
Mercredi  
Jeudi  
Vendredi  
De 17 h à 19 h 30

GABC de l'ERVE  
Le Mortier  
53270 St Pierre / Erve

**Vente de viande à la ferme**

Bovins élevés dans la Vallée de l'Erve



Vendue sur commande par caissettes de 15 kg  
Étiquetée et emballée sous vide par un établissement agréé

Colis cuisine 15 kg

- 2 rôis (pour 6 personnes)
- Pièces à griller (faux filet, entrecôte, basse côte, steaks, tournedos, pavés rumsteck, pavés tranche)
- 3 pot-au-feu (pour 5 personnes)
- 3 assortiments de bourguignon (pour 4 personnes)

Colis famille 15 kg

- 2 rôis (pour 6 personnes)
- Pièces à griller (faux filet, entrecôte, basse côte, steaks, tournedos, pavés rumsteck, pavés tranche)
- 1 pot-au-feu (pour 3 personnes)
- 1 bourguignon (pour 4 personnes)
- 3 paquets d'émincé (environ 350gr à 400gr)
- 10 steaks hachés (5 barquettes)
- Steak haché pour bolognaise (2 barquettes de 500gr)
- 15 saucisses pur boeuf (3 barquettes)

Colis barbecue 15 kg

- 2 rôis (pour 6 personnes)
- Pièces à griller (faux filet, entrecôte, basse côte, steaks, tournedos, pavés rumsteck, pavés tranche)
- 16 steaks hachés (8 barquettes 250gr)
- Steak haché pour bolognaise (3 barquettes de 500gr)
- 25 saucisses pur boeuf (5 barquettes)
- 20 merguez pur boeuf (4 barquettes)
- 4 brochettes (1 paquet)

Contact :  
M. et Mme RICHARD : 02 43 90 52 60  
06 99 84 20 60  
M. GABRIEL : 06 83 99 56 41

### Travaux agricoles

**Alain HUAUME**

La Lèverie

53270 Saint-Pierre-sur-Erve

Tél. : 02 43 90 25 66



**Esthét'ink**

Des soins esthétiques sur rendez-vous, en  
institut à Saint-Pierre-sur-Erve ou à domicile

[www.esthet-ink.fr](http://www.esthet-ink.fr)

06-21-78-25-23

**Bryan WILLIAMS**

Maçonnerie

Entretien des espaces verts

[williamsnbryan3@gmail.com](mailto:williamsnbryan3@gmail.com)

## Offre d'hébergement touristique et location de salles

### Gîte communal Le Presbytère

Situé dans un cadre authentique, en plein cœur de la vallée de l'Erve, cet ancien presbytère réhabilité en gîte est conçu pour l'accueil jusqu'à huit personnes. Il comprend salle à manger, salon, trois chambres avec une salle de bain équipée d'une baignoire et de deux salles d'eau équipées de douche.

La visite de labellisation a eu lieu le 24 février 2022. Nous conservons notre label trois épis.

L'activité reste stable : en 2022, on comptabilise 155 nuitées.



### Quelques avis

**« Sa grande tranquillité »**

*Rien de mieux que de venir dans ce gîte pour y passer de bons moments de détente. Pur bonheur à recommander*

**« Au cœur d'un village d'exception »**

*Véritable maison de famille bien équipée avec grand jardin, dans laquelle nous nous sommes sentis comme chez nous. Un excellent séjour !*

**« Super séjour à St Pierre »**

*Maison très spacieuse, très propre, merci pour tout*

**« Noël »**

*Séjour très agréable, lieu très calme et bucolique pour se reposer. Ne pas rater la petite boulangerie bio juste en face de l'église, du vrai pain !!!!*

### Tarifs 2023

| TARIFS LOCATION                             | 1 NUIT                                                                   | 2 NUITS | 3 NUITS | 4 NUITS | 5 NUITS | 6 NUITS | 7 NUITS | NUITÉE SUPPL. | WE 1 OU 2 NUITS |
|---------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------------|-----------------|
| MOYENNE SAISON                              | 257 €                                                                    | 257 €   | 268 €   | 268 €   | 322 €   | 386 €   | 450 €   | + 51 €        | 257 €           |
| HAUTE SAISON                                | 357 €                                                                    | 357 €   | 408 €   | 408 €   | 459 €   | 485 €   | 529 €   | + 72 €        | 357 €           |
| PROMOTION                                   | Réduction de - 10 % sur ces tarifs, accordée aux habitants de la commune |         |         |         |         |         |         |               |                 |
| 1 MOIS (hors HS)                            | 1 200 €                                                                  |         |         |         |         |         |         |               |                 |
| TARIFS CHARGES ANNEXES :                    |                                                                          |         |         |         |         |         |         |               |                 |
| Forfait ménage                              |                                                                          |         |         | 85 €    |         |         |         |               |                 |
| Linge de toilette : par personne            |                                                                          |         |         | 5 €     |         |         |         |               |                 |
| Supplément pour animaux : par animal/nuitée |                                                                          |         |         | 5 €     |         |         |         |               |                 |

## Salles communales : à disposition pour vos événements festifs et conviviaux

Les salles communales situées place de l'église sont à votre disposition pour vos événements. Profitez d'une cuisine tout équipée :

- gazinière 5 feux,
- grand réfrigérateur avec compartiment congélateur,
- micro-ondes,
- lave-vaisselle,
- vaisselle de cuisine et de table (verres, assiettes, plats, bols, tasses, couverts...).

Il ne vous reste plus qu'à installer et décorer les tables à votre idée pour fêter anniversaires, jour de l'an, retrouvailles...



La salle bénéficie d'un accès pour personnes à mobilité réduite (nouvelle porte) et de toilettes adaptées.

### Tarifs pour l'année 2023

| PRESTATIONS                                          | TARIFS |
|------------------------------------------------------|--------|
| <b>Repas familial (40 personnes max.)</b>            |        |
| - Pour habitant de la commune                        | 80 €   |
| - Pour habitant hors commune                         | 95 €   |
| <b>Vin d'honneur (60 personnes max.)</b>             | 40 €   |
| <b>Goûter, soirée sans repas (60 personnes max.)</b> | 30 €   |
| <b>Location du lendemain</b>                         | 25 €   |
| <b>Frais de chauffage</b>                            |        |
| - Par jour de location (forfait pour 125 kW)         | 20 €   |
| - Si dépassement, kW supplémentaire                  | 0,15 € |

## Gîte de groupe : Le Domaine des Hallais



Réservation sur [www.leshallais.fr](http://www.leshallais.fr)

Le Domaine des Hallais est un centre conçu pour l'accueil de groupes (capacité 30 personnes).

Ce corps de ferme (750 m<sup>2</sup>) entièrement rénové comprend 8 chambres (7 avec sanitaires privés), joliment décorées, une salle pour soirées, stages ou conférences, une piscine intérieure, une salle fitness, un salon et une salle à manger. Il y a une chambre pour 4, accessible pour les personnes à mobilité réduite.

L'endroit est très calme, et domine le site des Grottes préhistoriques de Saulges, son site d'escalade et la rivière l'Erve où il est possible de pêcher. Restauration sur place.

## Mise en place de la redevance incitative dans les Coëvrons

**Cette redevance, qui sera mise en place au 1<sup>er</sup> janvier 2024, remplacera la taxe d'enlèvement des ordures ménagères prélevée jusqu'à présent avec les impôts fonciers.**

Les conteneurs ne seront pas remplacés, mais un dispositif de badge par famille sera adopté. Le badge comptabilisera chaque dépôt et permettra d'établir la facturation annuelle. La facture sera composée d'une part fixe (abonnement) et d'une part variable correspondant au nombre de fois que le conteneur sera ouvert. Un nombre minimal (reste à définir) sera systématiquement facturé par an. Les tambours auront une capacité maximale de cinquante litres. Les conteneurs de tri pour les emballages, le verre et le papier resteront en accès libre, sans limitation de dépôt.

Les quatre déchèteries seront également équipées d'un contrôle d'accès. Les usagers pourront entrer uniquement en présentant leur badge, le même que celui leur permettant d'ouvrir les conteneurs d'ordures ménagères. Il n'y aura aucune limitation d'accès, ni de surfacturation pour les ménages.



Perspectives 2023 :

- **Année test pour Vimartin-sur-Orthe** : utilisation des badges et comptabilisation du nombre de dépôts sans facturation ;
- **Définition du coût de la redevance** : la part fixe et le montant d'un dépôt pour la part variable ;
- **Distribution des badges et guide de tri** à tous les habitants des Coëvrons.

## Aperçu du projet Coëvrons d'hier à aujourd'hui

**Voici des nouvelles du projet Coëvrons d'hier à aujourd'hui à l'échelle de notre commune !**

Pour rappel, en quelques mots, ce projet prendra la forme d'une exposition de cartes postales sur les trente et une communes des Coëvrons. Sur chacun des sites choisis, il sera proposé en vis-à-vis une vue ancienne et une vue actuelle d'un même lieu, avec informations historiques et témoignages à l'appui. En amont de la mise en place de cette exposition, prévue en juin 2023, nous vous proposons de découvrir la présentation de notre école communale, d'hier à aujourd'hui !

L'école aujourd'hui

En 1975, l'école de Saint-Pierre sur Erve se met en RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) avec la commune voisine, Thorigné-en-Charnie. La maternelle-CP se tient à Saint-Pierre sur Erve ; les CE1-CM2 vont à Thorigné-en-Charnie. Un transport scolaire est mis en place pour acheminer les élèves de leur lieu de résidence à leur école.

En 2005, l'école de Saint-Pierre déménage dans la salle municipale (l'actuel bistrot associatif) car elle va être entièrement rénovée (salle de classe, salle de sieste, sanitaires et création d'une extension avec une cuisine entièrement équipée et une salle de restauration). L'école se modernise.

En 2013, le RPI Saint-Pierre sur Erve/Thorigné-en-Charnie se regroupe avec le RPI Saulges/Chéméré-le-Roi, alors en manque d'effectifs. Le RPI de l'ERVE (Écoles Regroupées de la Vallée de l'Erve) voit le jour. Là encore, un transport scolaire, composé de deux cars et de deux circuits, est proposé aux familles. Pour éviter trop de transports aux plus jeunes, deux pôles maternels sont proposés à Saint-Pierre-sur-Erve et Chéméré-le-Roi ; les CE1-CE2 vont à l'école de Saulges et les CM1 et CM2 étudient à Thorigné-en-Charnie.



Longtemps autour d'un effectif global de 80 élèves, le RPI de L'ERVE ne compte plus en 2023 qu'une cinquantaine d'élèves : la fermeture de l'école est inévitable.

### Vie à l'école

La pédagogie a bien évolué depuis la création de l'école en 1912 : nous sommes progressivement passés d'une pédagogie frontale à une pédagogie active où l'élève est plus acteur dans ses apprentissages. Les élèves de maternelle bougent beaucoup dans la classe, apprennent à leur rythme. Il n'y a plus d'absentéisme (la loi d'obligation scolaire jusqu'à seize ans). Il n'y a plus d'uniforme ni de blouse ; les élèves viennent habillés comme ils le souhaitent.



## Revue de presse 2022 : record du nombre d'articles !

Plus d'une cinquantaine d'articles ont émaillé l'année 2022

Parmi les thèmes abordés :

- les animations du comité des fêtes ;
- les 33 artistes de l'exposition *In Situ* présents de juillet à septembre ;
- le 15 août où un record d'affluence a été atteint ;
- les dix ans de l'association du Moulin de Gô ;
- la visite de l'exposition *In Situ* par les écoles de Val-du-Maine et de Saint-Pierre-sur-Erve ;
- le bistrot du village ;
- les chèvres de Pierrick Renou ;
- la dernière messe de Don Pierre le 15 août dernier ;
- une balade et un atelier d'écriture proposé par Virginie Riquin de l'atelier *Le pigeon vole* ;
- le repas des aînés ;
- le conte musical *Émile et Justus* de et avec Frédéric Borsarello et le conteur Gilles Raab ;
- le récital Léonor chante Barbara ;
- Aglaé qui a enchanté le vernissage de l'exposition *In Situ* ;
- des travaux d'énergie dans le gîte communal, dont les économies se mesurent déjà, en installant la géothermie ;
- l'exposition à la médiathèque de Vaiges de certains tableaux en patchwork.



Sans oublier les deux pages dans le May Mag, consacrées aux richesses naturelles patrimoniales et artistiques de Saint-Pierre-sur-Erve et les articles récurrents dans le magazine des Coëvrons.

Une couverture médiatique très riche qui reflète bien le dynamisme de ce village de 143 âmes. Merci à tous les habitants œuvrant à rendre possible cette attractivité pour le bonheur de toutes et tous.

## Un groupe d'entraide à destination des Pétriarviens

Des habitants du village ont créé, en septembre 2022, un groupe pour permettre d'échanger, de demander, d'offrir des coups de main, demander un covoiturage, donner un canapé, appeler au secours...

Début décembre, il comptait 49 membres et traitait des sujets les plus divers. Il a permis à plusieurs reprises de retrouver des animaux perdus (chiens, chats et même chevaux), de donner à des objets une seconde vie, d'initier une « gestion partielle » des chats errants, ou encore d'organiser un atelier de décorations de Noël.

Si vous n'êtes pas encore membre du groupe, inscrivez-vous vite.

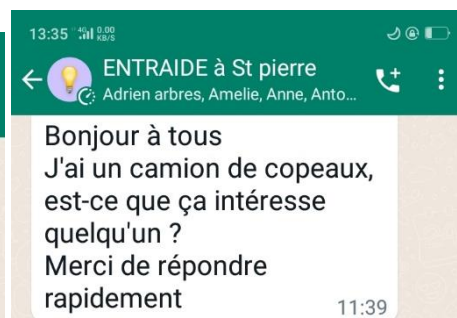
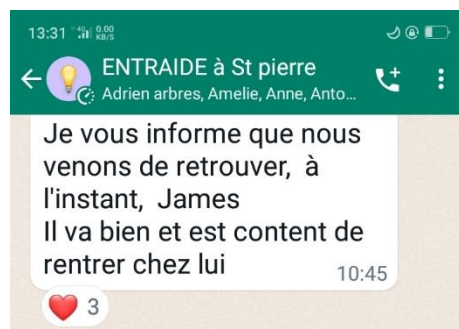
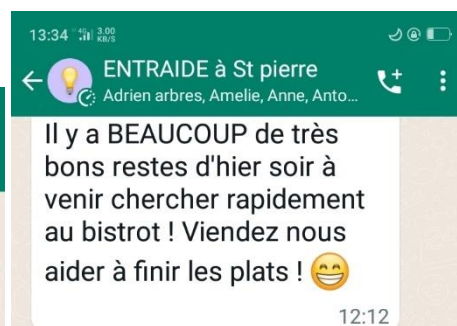
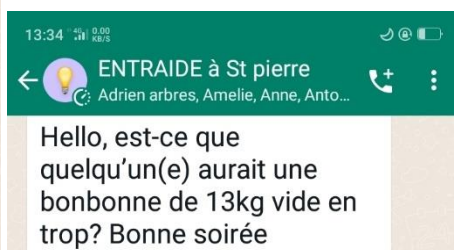
Pour participer, il faut :

- Disposer d'un téléphone portable muni d'Internet et de l'application WhatsApp
- Envoyer un message de demande d'intégration au groupe à Claire Renou (06 34 02 71 88) en précisant vos nom et prénom

En entrant dans le groupe vous acceptez que vos informations (numéro, nom et prénom) soient visibles par tous les membres du groupe.

Si vous ne disposez pas de ce matériel ou si ne vous souhaitez pas partager vos informations vous pouvez transmettre vos offres et vos demandes directement à Claire (06 34 02 71 88) qui relayera dans le groupe.

Si vous êtes membre, usez et abusez du groupe, particulièrement pour des coups de main. Certains d'entre nous ont du temps libre et sont prêts à le mettre à la disposition de tous, pour que le village soit un lieu de convivialité, de solidarité et que l'année qui vient soit la meilleure possible.



## Vos rendez-vous électoraux et vos élus

Les prochaines élections sénatoriales auront lieu en 2023.

### Les conseillers départementaux du canton de Meslay-du-Maine



#### Julie (Ducoin) Jean

Membre de la commission permanente  
- Présidente de la commission Prévention et Protection de l'enfance  
- Membre de la commission Insertion et

Action sociale de proximité

[La Mayenne Ensemble](#)

9 Rue des Croix

53480 Vaiges

06 26 24 36 53

[julie.ducoin@lamayenne.fr](mailto:julie.ducoin@lamayenne.fr)

Remplaçante : Stéphanie Lambert - 1re adjointe de La Cropte



#### Sylvain Rousselet

Membre de la commission permanente - Vice-Président de la commission d'étude Enseignement et Citoyenneté - Membre de la commission d'étude Insertion et Action sociale

de proximité - Titulaire de la commission d'appel d'offres

[La Mayenne Ensemble](#)

Remplaçant : Christian Boulay - Maire de Meslay-du-Maine

### Les conseillers régionaux



#### Samia Soultani-Vigneron

14e Vice-présidente du Conseil régional  
Déléguee à l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation de la commission Entreprises, développement

international, numérique, croissance verte, tourisme, innovation et enseignement supérieur et recherche

[Aimer et agir pour les Pays de la Loire](#)

### Les conseillers régionaux (suite)



#### Florence Desillière

Membre du Conseil régional

[Aimer et agir pour les Pays de la Loire](#)



#### Guillaume Garot

Membre du Conseil régional

[Printemps des Pays de la Loire](#)



#### Daniel Gendry

Membre du Conseil régional

[Union centriste](#)



#### Philippe Henry

8<sup>e</sup> Vice-président du Conseil Régional

Délégué à l'écologie de la commission Territoires, ruralité, environnement, transition écologique et énergétique, eau, logement, infrastructures



#### Gille Ligot

Membre du Conseil régional

[Union centriste](#)



#### Solène Mesnager

Membre du Conseil régional

[L'écologie ensemble](#)

numériques, sécurité et santé

[Union centriste](#)

### Députée



#### Géraldine Bannier

Membre de la commission des affaires culturelles et de l'éducation  
[Mouvement Démocrate](#)

[geraldine.bannier@assemblee-nationale.fr](mailto:geraldine.bannier@assemblee-nationale.fr)

Stéphanie Garot, collaboratrice parlementaire est également à votre disposition au 02 43 12 63 82

[stephanie.garot@clb-an.fr](mailto:stephanie.garot@clb-an.fr)

### Sénateur



#### Guillaume Chevrollier

Vice-Président de la commission de l'aménagement du territoire et du

développement durable. Membre de la délégation sénatoriale aux outre-mer

[Les Républicains](#)

[g.chevrollier@senat.fr](mailto:g.chevrollier@senat.fr)

### Sénatrice



#### Élisabeth Doineau

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre de la mission d'évaluation et

de contrôle de la sécurité sociale

[e.doineau@senat.fr](mailto:e.doineau@senat.fr)

### Députée européenne



#### Valérie Hayer

Membre de la commission des budgets  
Membre de la DASE  
Délégation

pour les relations avec les pays de l'Asie du Sud-Est et 'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE)

[Groupe Renaissance](#)

Tél. : 0033 3 88 1 75639

# France services

## Les services proposés

Mise en relation

Accueil, information, orientation

Aide à la démarche administrative (en lien avec les organismes partenaires)

Aide à la recherche d'emploi (site Pôle Emploi) et soutien CV-lettres de motivation

Un ordinateur avec accès internet

Aide à l'utilisation des services et des outils numériques

## Horaires d'ouverture

**Lundi :** 8h30-12h00  
13h30-17h30

**Mardi :** 8h30-12h00  
13h30-17h30

**Mercredi :** 8h30-12h00  
13h30-17h30

**Jeudi :** 8h30-12h00  
13h30-17h30

**Vendredi :** 8h30-12h00

**Bais :** Permanence à l'espace partagé  
Le jeudi de 13h30 à 17h30

**Montsûrs :** Permanence à la mairie  
Le vendredi de 8h30 à 12h00

**Vaigès :** Sur rendez-vous à la mairie

**France services des Coëvrons**  
6 rue de Hertford - 53600 ÉVRON  
02 43 01 93 94  
franceservices@coevrons.fr

## Les permanences

### ■ JUSTICE

**Victimes et prévention pénale 53**  
1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> lundi de chaque mois  
De 13h30 à 17h  
Sur rendez-vous - 02 43 56 40 57

**CIDFF (Les droits des femmes et des familles)**  
3<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois  
De 9h à 12h et de 13h30 à 17h  
Sur rendez-vous - 02 43 56 99 29

**Conciliateur de justice**  
2<sup>ème</sup> ou 4<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois  
À France services d'Évron  
Sur rendez-vous - 02 43 01 93 94

**3<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois**  
À la mairie de Montsûrs  
Sur rendez-vous - 02 43 01 00 31

**Citad'elle (Violences conjugales)**  
2<sup>ème</sup> vendredi de chaque mois  
De 9h30 à 11h30  
02 43 56 95 94

### ■ SANTÉ / HANDICAP

**CARSAT**  
Assistant social sur rendez-vous  
3646 - Répondre « Service social »

**F.N.A.T.H.**  
4<sup>ème</sup> lundi de chaque mois de 9h30 à 11h30  
Sur rendez-vous - 02 41 48 50 25

**Maison Départementale de l'Autonomie**  
Le lundi matin  
Sur rendez-vous - 02 43 67 75 77

### ■ SOCIAL / BUDGET

**MAYENNE HABITAT**  
Le mercredi matin  
Sur rendez-vous - 02 43 54 55 56

**UDAF (Point conseil budget)**  
Sur rendez-vous - 02 43 49 73 89  
pointconseilbudget@udaf53.unaf.fr

**BANQUE DE FRANCE**  
Le jeudi matin (borne visio-conférence)  
Sur rendez-vous - 02 43 01 93 94

### ■ FISCALITÉ

**DGFIP (Centre des impôts)**  
2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> vendredi matin de chaque mois  
Sur rendez-vous - 02 43 01 93 94

### ■ FAMILLE

**CAF**  
Le vendredi matin (borne visio-conférence)  
Sur rendez-vous - 02 43 01 93 94

**MSA**  
Tous les jeudis  
Sur rendez-vous - 02 43 39 43 39

## Et aussi

Élisabeth PERIGOIS et Catherine MEZANGE, de France Services, peuvent vous accompagner dans vos démarches pour :

**CAF :**

- Accomplir une déclaration trimestrielle
- Réaliser une simulation ou une demande d'allocation
- Prendre rendez-vous pour une visio-caf

**AGENCE NATIONALE DES TITRES SÉCURISÉS :**

- Renouveler un permis de conduire
- Faire une carte grise

**IMPÔTS GOUV :**

- Payer ses impôts en ligne
- Faire sa déclaration en ligne
- Duplicata papier

**AMÉLI :**

- Refaire une carte vitale
- Imprimer ses attestations
- Demander une carte européenne d'assurance maladie
- Créer un compte amélin.fr
- Complémentaire santé solidaire

**PÔLE EMPLOI :**

- Transmettre des documents
- S'actualiser
- CV, lettre de motivation, recherche d'emploi

**CARSAT :**

- Pension de reversion
- Demande d'allocation de solidarité aux personnes âgées
- Demande unique de retraite personnelle

**GÉNÉRAL :**

- Se créer une adresse email
- Scanner ou imprimer des documents

## La maîtrise des nuisibles en quelques chiffres

**Roland Pannetier a effectué en 2022, malgré un arrêt de trois mois, 1 545 kilomètres pour piéger 80 ragondins et 20 rats d'égouts, sans compter les 30 attrapés par Guy Richard et les huit par Michel Ménard. Depuis 2011, Roland tient ses comptes avec rigueur et annonce 1 103 rats piégés.**

### Un peu de calcul :

Imaginons que l'on divise ce nombre de 1 103 par deux pour arriver environ à 500 rats femelles et 500 rats mâles, en rappelant qu'un couple de ragondins aura 92 descendants en deux ans et un couple de rats musqués 420.

Sur deux ans, cela nous a évité 46 000 naissances de ragondins et 210 000 de rats musqués.

Merci à vous, Messieurs, de maîtriser tous ces carnets roses !!!

Rappelons aussi que la commune n'adhère plus à Polleniz car ils ne prennent plus en charge les primes liées à la destruction des nuisibles : c'est maintenant la municipalité qui endosse ces indemnités.

### Rappel sur la leptospirose :

Deux rats musqués sur trois sont porteurs de leptospirose, maladie bactérienne présente dans le monde entier et due aux rongeurs, en particulier les rats, qui excrètent la bactérie dans leur urine. Chez l'homme, la maladie est souvent bénigne, mais peut conduire à l'insuffisance rénale, voire à la mort dans 5 à 20 % des cas. Il faut être extrêmement prudent lors de la manipulation des cages et porter des gants.

## Le vivre ensemble

### Les horaires pour les travaux extérieurs

Selon l'arrêté préfectoral (Mayenne) n°008-D-278 du 15 juillet 2008 portant réglementation des bruits de voisinage et modifié le 3 avril 2014 :

Article 9 : Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuses à gazon et pompes d'arrosage à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que pendant les plages horaires suivantes :

- Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 19 h 30
- Les samedis et mercredis de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures
- Les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures



### L'interdiction de brûler les déchets verts à l'air libre ou avec incinérateur de jardin.

Qu'est-ce qu'un déchet vert ? Les déchets verts sont constitués des végétaux (secs ou humides) de jardin ou de parc. Il s'agit :

- de l'herbe après tonte de pelouse,
- des feuilles mortes,
- des résidus d'égavage,

- des résidus de taille de haies et arbustes,
- des résidus de débroussaillage,
- des épluchures de fruits et légumes.

Brûler des déchets verts, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement (des particules fines notamment). Par exemple, brûler 50 kg de végétaux à l'air libre émet autant de particules fines que rouler pendant 14 000 km avec une voiture à essence neuve. Il faut également tenir compte des possibles troubles de voisinage (odeurs ou fumées) et des risques d'incendie.



Vous retrouvez à la fin de ce bulletin les horaires de la déchetterie de Chammes pour déposer vos déchets tels que :

- les encombrants,
- les gravats,
- le bois,
- les cartons,
- les ferrailles,
- les déchets verts,
- les déchets dangereux,
- les déchets d'équipements électriques et électroniques,
- les textiles,
- les caissons Emmaüs pour le réemploi (caisson servant à déposer des objets qui vous semblent réutilisables).

## L'ADMR d'Erve-et-Charnie

Au cœur de l'économie sociale et solidaire depuis 1945, l'ADMR est le 1<sup>er</sup> réseau associatif national de service à la personne. Pour l'ADMR, toute personne doit pouvoir bien vivre chez elle, de la naissance à la fin de la vie. Le professionnalisme de ses salariés conjugué à l'écoute de ses bénévoles permet d'y contribuer en entretenant le lien social et en délivrant un service adapté à chacun.

### L'ADMR d'Erve-et-Charnie

L'association emploie 9 salariés et compte 8 bénévoles qui accompagnent 100 bénéficiaires sur les communes de Blandouët-Saint-Jean, Saint-Pierre-sur-Erve, Sainte Suzanne-et-Chammes, Saulges, Thorigné-en-Charnie, Torcé-Viviers-en-Charnie et Vaiges. L'association propose une large gamme de services : accompagnement des personnes en situation de handicap, aide et soins aux seniors, entretien de la maison, garde d'enfants...

Contact : 02 43 01 78 17 / [www.admr53.fr](http://www.admr53.fr)

### Ils ont participé à ce bulletin

L'APE, Anne Baudry, Eric Bourges, Olga et Nicolas Brousseau, Jocelyne Denais, Cendrine Fagnot, Virginie Josset, Antoine Josset, Christian Le Blanc, Françoise Marchand, Dominique Mottais, le Moulin de Gô, Françoise Portier, Julia Wolter. **Merci à eux !**

## MAIRIE

### OUVERTURE AU PUBLIC

Mardi : 13 h 30 - 17 h 30

Vendredi : 9 h - 12 h

Tél. : 02 43 90 25 73

Pour joindre M. Christian Le Blanc, maire

Port : 06 85 20 79 59

Courriel : christian.le-blanc@wanadoo.fr

Courriel mairie :

mairie.saint-pierre-sur-erve@wanadoo.fr

Site internet

[www.saint-pierre-sur-erve.mairie53.fr](http://www.saint-pierre-sur-erve.mairie53.fr)

## HORAIRES

### ÉCOLE

LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI

9 h - 12 h / 13 h 45 - 16 h

MERCREDI

9 h - 12 h



### GARDERIE

LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI

07 h 30 - 9 h / 16 h - 18 h 30

MERCREDI

07 h 30 à 9 h

## POMPIERS 18

## GENDARMERIE 17

**Joindre un médecin de garde ? Faites le 116 117 !**



La permanence des soins ambulatoire est une mission de service public qui vise à répondre aux besoins de soins non programmés aux horaires de fermeture des cabinets médicaux.

## Facilitez-vous la vie !

### Entretien du domicile

### Garde d'enfants

### Aide à la personne, maintien au domicile

**Des services pour tous, des services modulables, des aides financières possibles**

**Acteur de proximité, social et solidaire !**



**ADMR Erve Et Charnie Permanences les lundis**

6 bis rue du Petit Rocher et vendredis de 9 h à 12 h

53 270 Sainte Suzanne

**02 43 01 78 17**



**Sécurité dépannage 24 h/24**

**09 72 67 50 93**

... Sans oublier le groupe d'entraide à destination des Pétriarviens (voir p.34 de ce bulletin) qui peut répondre à de nombreuses demandes courantes ! 😊

## REseau Social d'Aides à la Personne

*Accompagnement et solidarité*



L'association RESO'AP, fondée par la MSA, propose aux habitants de la 3C un service d'accompagnement à domicile et hors domicile dans le but de :

- maintenir l'autonomie des personnes par la mobilité sur le territoire,
- faciliter le maintien à domicile et aider à la vie quotidienne.

Si vous souhaitez devenir bénévole ou bénéficier des services, contactez le 02 43 39 44 49 (du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h) ou

## Déchetterie CHAMMES



### Ouverture

Lundi - mercredi - vendredi

13 h 30 - 17 h

(18 h du 1/04 au 31/10)

Samedi :

9 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h

(18 h du 1/04 au 31/10)

Tél. : 06 71 83 64 09

02 43 01 41 21

Nouveau : partenariat Emmaüs



# Les animations 2023

[www.cdf.saint-pierre-sur-erve.org](http://www.cdf.saint-pierre-sur-erve.org)



## Janvier

Samedi 28  
**AG Comité des fêtes**

## Février

Vendredi 3  
**Soirée crêpes et jeux**

Dimanche 5  
**Sortie ornithologique**

Vendredi 24  
**Conférence sur l'eau**

## Mars

Vendredi 3  
**Concert des ateliers  
de musiques  
actuelles**  
du *Conservatoire des  
Coëvrons*

Samedi 11  
**Concert Printemps**  
avec *Be my friend*

Vendredi 24  
**Conférence sur le  
Camp de la Poterie**  
par *Dominique*

## Avril

Samedi 15  
**Balade  
botanico-bucolique**  
et concert avec le trio  
de *J.Y. Bardoul*

## Mai

Samedi 27  
**Ouverture bistrot**  
avec scène ouverte  
**& Printemps de la  
musique ancienne**  
avec l'Ens. *Il Ballo*

 20 & 21 mai

Journées Européennes des  
moulins et du patrimoine

## Juin

Dimanche 18  
**Main'Erve Trail**  
à l'oratoire de Saulges

Vendredi 23  
**Apéropéra**

Dimanche 25  
**Fête à Gars Jules**  
à l'école de Saulges

 3 juin

Soirée guinguette

## Juillet

Samedi 1er  
**Vernissage *In Situ* VIII**  
à *Saint-Pierre/Rêve*

## Août

Mardi 15  
**Journée des  
peintres & Fête des  
lumières**  
avec concert de  
*David Blyss* et la  
fanfare de *Stefko*

## Septembre

Samedi 9  
**Fête du four**

Samedi 16  
**JEP** (Journées Européennes  
du Patrimoine)

**& Finissage de  
l'expo *In Situ* VIII**  
et concert

## Novembre

Samedi 18  
**Concert au bistrot**

 9 décembre

Noël au Moulin